BIBLIOTHEQUE
AVR 4
LEGISLATURE, QUEBEC

Exclus du comité pour la construction de glaces artificielles

Yves McSween remet sa démission à titre de conseiller responsable du comité des loisirs

(Yvan Bélanger)

Lundi soir, le comité "ad hoc" formé en vue de négocier l'achat de l'aréna du collège de Valleyfield a déposé son rapport, Ce comité qui a été formé le 23 août, est composé de Mme Marcelle Trépanier, M. Jean-Claude Garand, M. Charles Lalonde, M. Alcide Lafontaine et M. Gaétan Rousse.

Selon le rapport remis par ce comité;

Cette rencontre s'est tenue le 30 novembre 1976, au C.E.G.E.P. étaient présents pour le C.E.G.E.P. Messieurs Camille Dumoulin, André Leblanc et Marcel Thibeault et pour la Cité tous les membres du comité et Monsieur Yvan Desrosiers.

La Cité fait part de projets antérieurs concernant l'aréna et de son objectif de doter les citoyens de facilités additionnelles de glace en érigeant une deuxième glace adjacente à l'aréna actuelle.

Le C.E.G.E.P. fait part du plan d'ensemble de l'aréna, des états financiers au 30 juin 1976, des dépenses en immobilisations et d'une dette de $66,000. 00 dollars et de projets de rénovations évalués à environ $150,000.00 il y a trois ans.

Le C.E.G.E.P. parce que l'aréna ne fait pas l'objet de subvention du Ministère de l'Education et doit être entièrement auto-financée, offre de vendre l'aréna à la Cité pour la somme de un dollar ($1.00), le tout sujet à un protocole d'entente.

Le 24 janvier 1976, le comité municipal accompagné de Monsieur Yvan Desrosiers rencontrait les représentants de la Commission Scolaire Régionale.

Ceux-ci nous font part de leurs projets d'agrandissement et de rénovation, qui sont rendus à la phase deux, Selon les plans établis, le terrain situé entre l'aréna et la clôture de l'Ecole Hébert doit être affecté à une zone de stationnemnent pour les autobus scolaires, selon les normes du Ministère de l'Education.

Tout changement aux plans établis et acceptés entraînerait des coûts additionnels et des détails prolongés pour la réalisation du projet.

Pour ces raisons, la Commission Scolaire Régionale refuse de céder cette partie de terrain à la Cité.

Le comité s'est réuni, par la suite, le 1er mars 1977 pour évaluer la situation. Lors de cette rencontre, il fut décidé de différer l'achat de l'aréna du C.E.G.E.P. et que lors d'une rencontre ultérieure, une décision sera prise.

Le comité unanimement demande au conseil qu'un nouveau mandat lui soit confié en vue de promouvoir la consultation de glaces artificielles".

A la suite de la lecture du rapport, le conseiller du quartier Maisonneuve, M. André Meloche a suggéré que le directeur du service technique et le conseiller responsable du comité des loisirs soit M. Yves McSween fassent partie du comité. Cet amendement a amené une véritable prise de bec entre les conseillers Yves McSween et André Meloche et trois membres du bloc des 4 soit M. Charles Lalonde, M. Napoléon Lalonde et M. Jean Claude Garand.

Le tout a débuté lorsque le conseiller Garand a demandé à M. Meloche s'il voulait que le directeur du service technique et conseiller responsable du comité des loisirs fassent partie du comité pour mettre des bâtons dans les roues. M. Garand est même allé plus loin en demandant aux deux conseillers du M.C.V. de le dire publiquement s'ils ne veulent pas d'un nouvel aréna de Valleyfield.



Monsieur Yves McSween

M. Yves McSween a causé une forte surprise lorsqu'il a demandé au conseil d'accepter sa démission à titre de conseiller responsable du comité des loisirs, Selon ce dernier, "puisque tous les membres du conseil semblent intéressés à travailler au niveau loisir, je vais pouvoir m'occuper de d'autres priorités soit l'urbanisme et la qualité de l'eau" Suite à la prise de position du conseiller de Bellerive Ouest, M. Charles Lalonde a fait remarquer que le comité pouvait s'adjoindre les personnes qu'il voulait. Cependant M. McSween a fait remarquer à ce dernier qu'on voulait tout simplement l'exclure du comité. En terminant, M. André Meloche a fait remarquer aux trois membres du bloc des 4 qu'il n'était pas question pour les conseillers du M. C.V. de faire de l'obstruction systématique, mais tout simplement de faire participer le plus de gens possible au comité. Cette altercation entre les échevins M.C.V. et les membres du bloc des 4 a causé un certain malaise qui s'est fait sentir tout au long de l'assemblée. Vers la fin de l'assemblée, lorsqu'il a été question de la formation du comité de sélection pour l'engagement du contremaître à l'aqueduc, le gérant de la cité, M. Alcide Lafontaine a invité le conseiller responsable du comité de l'aqueduc. M. Jean-Claude Garand à faire partie du comité. Après que M. Garand eût accepté l'invitation du gérant, M. Yves McSween a fait le commantaire suivant sur un ton plutôt humoristique: "la polyvalence de M. Garand lui permet de faire partie de ce comité de sélection".

112 pages
16,450 copies
Mercredi le 30 mars 1977
22e année No 9
Beauharnois

LE SOLEIL
(The St.Lawrence Sun)
DU ST-LAURENT
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS - CHATEAUGUAY - SOULANGES
(Circulation Totale Le Soleil et The St-Lawrence Sun: 29,750 copies)

Le président de la Fraternité des policiers est réinstallé dans ses fonctions

(Yvan Bélanger)

Le président de la Fraternité des policiers-pompiers de Valleyfield, M. Raoul Fortier, qui est suspendu depuis plus de deux semaines, sera réintégré dans ses fonctions d'ici quelques heures. Le conseiller André Meloche a proposé lundi soir que la suspension imposée à M. Fortier soit levée dans les plus brefs délais administratifs possibles.

Il semble que ce délais soit de 96 heures.

Il est à noter qu'encore une fois, lundi soir, les policiers étaient présents en grand nombre dans la salle du conseil. Comme lors de la dernière assemblée du conseil, ils ont quitté la salle l'un après l'autre.

Pour un Canada uni

Le Mouvement Québec-Canada se met en branle dans la région

(Yvan Bélanger)

Lundi au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Mouvement Québec-Canada dans la région soit M. Germain Giroux , président ; Réal Miron, secrétaire- trésorier et Mme Christine Mercier, publiciste, ont annoncé que le mouvement qu'ils représentent amorçait sa campagne de financement dans les régions de Beauharnois, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil M. Giroux nous a expliqué que des "chapitres étaient en formation dans ces régions et qu'à Valleyfield le mouvement était déjà en marche.



Les trois dirigeants du Mouvement Québec-Canada dans la région soit M. Réal Miron Mme Christine Mercier et M. Germain Giroux, ont expliqué lundi aux journalistes de Valleyfield où en était le Mouvement dans la mise sur pied de nouveaux chapitres dans le Sud-Ouest du Québec (Photo Le Soleil Jacques Smith)

M. Giroux a expliqué en ces mots quels étaient les buts du Mouvement et les différentes actions qui se mettront en branle d'ici peu: " " QUEBEC- CANADA est un mouvement non-partisan, dont le but est de promouvoir l'appartenance du Québec à l'intérieur du Canada en regroupant les québécois en vue de la tenue du référendum promis par le gouvernement du Québec.

Les cartes de membres sont disponibles à tout résident du Québec âgé d' au moins 16 ans. Elles sont vendues à raison de $2.00 pour les adultes et $1.00 pour les étudiants et personnes d'âge d'or.

Toute personne désirant devenir membre du mouvement peut le faire en écrivant à :

Boite Postale 278,
Valleyfield.

Les dirigeants du Mouvement ont tenu à préciser que l'organisation qu'ils avaient mis sur pied n'était qu'un véhicule d'information et que ça ne deviendrait jamais un parti politique. Le président du Mouvement, M. Germain Giroux, se propose de démocratiser le mouvement et de faire des assemblées afin d' informer la population. Comme le disait ce dernier, " les législateurs font les changements mais c'est la population qui a le dernier mot"

Le Mouvement Québec- Canada veut intensifier sa campagne à l'approche du référendum afin que les québécois se sentent apolitique et vise le non-démembrement de la Confédération "'

En terminant, M. Giroux a souligné que le Mouvement était apolitique afin de pouvoir regrouper toutes les forces fédéralistes du Québec en prévision du référendum.

En grève depuis le 3 février

Les travailleurs des cinemas font un bercethon

et d'autres activités pour tenir longtemps!

Depuis le 3 février, il n'y a aucun film de projeté dans les trois salles de cinéma appartenant à la compagnie France-Film à Valleyfield, soit le Paris, le Bellerive et le Salaberry Les 28 employés syndiqués (CSN) sont en effet en grève depuis ce temps. Du côté syndical on a d'abord réclamé une augmentation de $0.80 l'heure pour quitter le strict salaire minimum, mais comme la compagnie n'a pas répondu à la demande syndicale c'est maintenant une convention collective complète qui est demandée. Du côté patronal on ne semble pas tellement pressé; il faut dire que France-Films possède plus d'une trentaine de salles de cinéma au Québec et qu'elle n'est sans doute pas intéressée à laisser faire trop de gains à ses employés de Valleyfield. Des porte-paroles syndicaux iront même jusqu'à dire que l'objectif de France-Film est de "casser le syndicat" à Valleyfield.



On peut voir que le moral du président du syndicat, M. Jean-Marie Lepage et de son épouse semble très bon. Samedi à l'école St-Eugène avait lieu un bercethon de 10 heures... (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

Quoi qu'il en soit les travailleurs des cinémas s'attendent à un long conflit et ont décidé d'organiser un fonds de secours en conséquence. Samedi à l'école St-Eugène avait lieu un bercethon de 10 heures au profit du fonds de secours et plus de $1,200. ont été accumulés par ailleurs, une soirée dansante aura lieu le 9 avril à la salle du Centre Notre-Dame de Bellerive.

Pour le P.Q.-Beauharnois

La formulation du référendum devra porter clairement sur l'indépendance

(Jean-Guy Pelletier)

Samedi et dimanche à l'école Ste-Cécile à Valleyfield avait lieu le mini-congrès du Parti Québécois du comté de Beauharnois en marge du congrès national du Parti qui aura lieu au mois de mai au vélodrome à Montréal.

La journée de samedi fut consacrée à des ateliers pour discuter du programme du P.Q. et des modifications pouvant y être apportées aux chapitres de la vie politique, de la vie économique, de la vie sociale et de la vie culturelle. Il y eut également des ateliers sur l'action politique et les priorités législatives du gouvernement.

Les résolutions adoptées dans la journée de dimanche feront donc partie du cahier des résolutions à être débattues au prochain congrès national où, si elles sont acceptées, elles seront ensuite portées à l'attention du gouvernement péquiste.

Regardons d'abord les modifications proposées au programme du Parti.

POLITIQUE

Au chapitre de la vie politique, on veut préciser au sujet du referendum: "Avant de proclamer l'indépendance, tous les Québécois seront consultés par voie de referendum. Ensuite, le gouvernement du Québec, en temps que gouvernement souverain, négocie avec le fédéral les transferts de pouvoir et les aménagements conséquants." Cette proposition vient modifier la position inscrite dans l'édition 1975 du programme du parti qui prévoyait dès l'élection d'un gouvernement péquiste, d'amorcer le processus d'accession à la souveraineté et de n'aller en referendum que si le fédéral s'objectait. Cette nouvelle proposition vient donc finalement inscrire ce qui a été dit tout au cours de la campagne électorale.

Toujours au sujet du referendum on votait une proposition pour que "la formulation du vote du référendum porte clairement sur l'indépendance" et une autre proposition pour "que le gouvernement du Québec tienne avant la fin du présent mandat un referendum portant sur l'indépendance". Autre propostion du même bloc: "Un résultat significatif et suffisant, lors du référendum, doit être constitué par 50% plus I des suffrages exprimés".

LES JUGES ,

Il fut vote que l'on fixe l'âge de la retraite normale des juges à l'âge normal de retraite des gens à la fonction publique.

FORMATION DES POLICIERS.

Au sujet de la formation des policiers: "Le ministère de l'éducation étant le seul responsable de la formation au Québec, qu'il devienne le seul responsable de la formation des policiers au niveau collégial et de l'école de police à Nicolet".

JUSTICE

Une proposition fut déposée pour étude à d'autres instances, celle- ci, demandait d'accélérer et simplifier les mécanismes de l'administration de la justice.

VIE ECONOMIQUE

Au chapitre de la vie économique, deux propositions touchant le secteur agricole ont été votées. La première demande au gouvernement du Québec d'enrayer les spéculations découlant du système de quota. Un militant a expliqué cette proposition en donnant l'exemple d'un jeune fermier qui voudrait avoir un poulailler de 5,000 poules, mais qui, avant de démarrer son projet, doit d'abord obtenir les quotas lui donnant le droit d'avoir ce nombre de poules. Présentement le prix d'un quota pour une poule serait rendu à $5.00 avec la spéculation, ce qui donc signifie dans l'exemple donné un investissement de $25,000 avant même d'acheter les poules et d'organiser le poulailler.

Beaucoup de ces quotas seraient présentement détenus par des Ontariens et l'intervenant sur la question a profité de l'occasion pour souligner qu'il s'agissait sans doute d'une autre bel exemple du "fédéralisme rentable". L'autre proposition vise à assumer une certaine sécurité aux producteurs en demandant l'établissement d'une politique de quotas à long terme d'au moins 5 ans. Cette fois c'est l'exemple du lait qu'on a donné. Alors qu'une année on a encouragé les producteurs de lait à acheter des vaches et à donner le grand coup, l'année suivante on coupait sur les quotas, ce qui a provoqué la situation qu'on connait.

VIE CULTURELLE

Une seule proposition au chapitre de la vie culturelle vise à rayer le mot "Esquimau" dans le texte du programme et ne s'en tenir qu'au mot "Inuit" pour désigner ce peuple. On a expliqué que le mot Esquimau signifiant "mangeur de viande crue", il est plutôt perçu de facon négative par les Inuits.



Le député Laurent Lavigne fut un participant attentif et actif au moment où le mini-congrès péquiste a discuté des priorités législatives que devraient avoir le gouvernement. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Construction de 3 pateaugeuses

(Yvan Bélanger)

Lors de la dernière assemblée du conseil, M. Yves McSween a proposé un avis de motion relativement au règlement d'emprunt de $400,000. 00. Cet avis de motion concerne la construction de 3 nouvelles pateaugeuses au parc Léger, St-Augustin et Bélanger. De même, des fonds seront affectés à la rénovation de la pateaugeuse du parc Sauvé à Bellerive. Des sommes seront également affectées à l'installation de systèmes d'éclairage dans certains parcs.

Les réticences du gouvernement

Vif débat sur la loi anti-scabs au mini-congrès péquiste

(Jean Guy Pelletier)

A l'occasion du mini-congrès du P.Q. Beauharnois les participants ont voté un certain nombre de priorités législatives à adresser au gouvernement. La demande d'une loi anti-scabs dès cette session, déjà adoptée à une assemblée générale antérieure, fut votée à l'unanimité, mais non sans un vif débat.

Militant péquiste, M. Jean Laframboise, aussi permanent au conseil central de la CSN régionale et directeur de grève dans le conflit de Stanchem, a exprimé sa déception suite à la décision du gouvernement de remettre l'adoption d'une loi anti-scabs dans une réforme globale du Code du Travail. Le syndicaliste a rappelé qu'à deux reprises les grévistes de Stanchem avaient rencontré le ministre du travail, M. Jacques Couture, qui leur avait donné des assurances pour cette session-ci, de même que le député Laurent Lavigne qui a promis de faire des démarches pour en accélérer l'adoption. Les réticences du Gouvernement, de poursuivre M. Laframboise, sont dues aux pressions du conseil du patronat, des capitalistes. Le directeur de grève a mis le Parti Québécois en garde contre cette attitude qui vient détruire l'espoir qui était né chez les travailleurs. Il ajoutait que pour gagner son referendum le Gouvernement doit obtenir une certaine confiance et que c'est du côté des travailleurs qu'il doit obtenir cette confiance puisque ce sont eux qui constituent la majorité. Finalement M. Laframboise a rappelé que l'arrêt de la production en temps de conflit de travail est prévu dans le programme du Parti Québécois.

Me. André Daoust, ex-président du PQ-Beauharnois, a souligné qu'il s'agissait d'une "priorité prioritaire" et que le Parti Québécois du comté de Beauharnois n'avait pas le droit de revenir sur sa décision d'appuyer cette revendication des travailleurs.

Le député Laurent Lavigne a ensuite pris la parole et affirmé qu'il avait fait des démarches pour que la loi anti-scabs passe et qu'il était bien conscient que ce sont des points comme ceux-là qui ont fait que le Parti Québécois a été choisi pour former le Gouvernement. Mais ensuite il a déclaré qu'il ne lui apparaissait plus important que cette demande porte le nom de loi anti-scabs ou un autre nom, l'important, dit-il, c'est de guérir le bobo. On arrive difficilement, poursuit-il, à cerner une loi anti-scabs sans toucher finalement toute la réforme du Code du Travail. Et il avouait ensuite: "Je me suis ramoli face à l'idée que c'est peut-être mieux qu'on attende et qu'on passe une bonne loi qu'on n'aura pas tout le temps à amender".

Suite à la lecture du discours inaugural qui ne mentionnait pas de projet de loi anti-scabs, le député Lavigne avouait dimanche après-midi qu'il n'en avait pas été satisfait et qu'il avait le jour-même exprimé cette insatisfaction au Premier Ministre, M. René Lévesque. M. Lavigne a toutefois indiqué que M. Lévesque lui avait répondu qu'il n'allait pas être question de la loi anti-scabs avant le sommet économique tripartite auquel sont invités au mois de mai les représentants du patronat et des syndicats, à la même table que le Gouvernement. Le député de Beauharnois a ajouté que pour sa part il voyait là une façon permettant de "prendre une décision harmonieuse" en discutant avec les parties concernées.

Mais finalement les militants ont voté à l'unanimité pour que le Gouvernement ait "en priorité" de voter une loi anti-scabs dès cette session. "On n'a pas le droit de reculer", déclarait un militant.



Plusieurs travailleurs auraient perdu espoir dans le Parti Québécois à cause de son attitude au sujet de la loi anti-scabs qui a été reportée... C'est du moins ce que pense le permanent de la CSN régionale, M. Jean Laframboise. Notre photo a été prise à Québec alors que le député Laurent Lavigne rencontrait des grévistes de Stanchem manifestant pour obtenir une loi anti-scabs.

LAB-DENTAIRE
Laurier Gosselin, D.D.
André Amyot, D.D.
DENTUROLOGISTES
Dentiers complets et partiels
Réparation immédiate de prothèse
Acceptons les cartes d'aide sociale
11 A ALEXANDRE 373-4657
VALLEYFIELD

17 NICHOLSON VALLEYFIELD
371- 5771
JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE
PHOTOS MARIAGE
PHOTOS PASSEPORT
PHOTOS REPORTAGE
PORTRAIT
Vaste choix de faire-part.

Le P.Q. aura son comité du référendum dans le comté

(Jean Guy Pelletier)

Au cours du mini - congrès péquiste tenu en fin de semaine à l'école Ste- Cécile à Valleyfield, une cinquantaine de militants devaient débattre au sujet de l'action politique et du referendum.

A ce sujet la première proposition adoptée à l'unanimité fut la suivante: "Que toutes les actions prioritaires du Parti Québécois soient axées sur le référendum".

Pour éviter tout doute dans l'esprit des gens quant à l'option indépendantiste du Parti Québécois, il fut voté "Que le congrès national du Parti Québécois réaffirme son option indépendantiste d'une façon claire et nette".,

Les militants ont cependant rejeté une proposition visant à faire définir par le Parti Québécois les termes "souveraineté - association", "souveraineté - politique" et "association économique". Les opposants à cette proposition ont fait valoir que Trudeau crie depuis le 15 novembre qu'il veut des définitions et en conséquence on jugeait que ce n'est pas au Parti à faire "son travail" et à embarquer sur "son terrain".



Mme Micheline Girard, échevin dans la municipalité Grande-Ile, est intervenue à plusieurs reprises au cours du mini-congrès du Parti Québécois en fin de semaine. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Les militants ont adopté majoritairement une résolution à l'effet que le Gouvernement du Parti Québécois procède à une préparation et à une information systématique quant au débat fondamental de l'indépendance; mais ont rejeté une proposition d'abord approuvée, mais qui, dans le souci de démocratie des participants, a ensuite été perçue comme étant trop une propagande directe et peut-être injuste. La proposition battue se lisait comme suit: "Que le Gouvernement du Parti Québécois utilise davantage les media d'information pour promouvoir la cause de l'indépendance".

Toujours au chapitre de l'information une autre proposition fut votée pour que le Parti lui - même intensifie sa campagne d'information en vue du referendum.

COMITE DU REFERENDUM

A l'unanimité les participants ont voté pour qu'un comité du référendum soit mis sur pied dans le comté de Beauharnois. On a précisé ensuite que le mandat de ce comité sera de préparer le référendum et d'en organiser la campagne en conformité avec les objectifs de l'action politique. C'est l'exécutif du comté qui a été chargé de la formation de ce comité que les participants souhaitent ad hoc au comité d'action politique.

Le député Lavigne est optimiste quant à l'Hopital

(Jean-Guy Pelletier)

Outre la loi anti-scabs (voir notre article) le député Laurent Lavigne est intervenu à quelques reprises au cours du mini- congrès du P. Q. Beauharnois alors que dimanche on adoptait un certain nombre de priorités législatives à soumettre au Gouvernement.

L'HOPITAL

Au sujet de l'agrandissement et de la rénovation du Centre Hospitalier à Valleyfield, le député du comté de Beauharnois a d'abord mentionné qu'il recherchait une certaine approche pour ne pas, comme ses prédécesseurs, faire de belles déclarations sur des projets qui doivent se réaliser et qui, finalement, ne se révèlent que des promesses. Dans ce sens, il donnait l'exemple du projet de l'usine Alcan connue par l'ex-député Gérard Cadieux et qui n'a jamais vu le jour. " Je ne voudrais pas m'embarquer dans ce style là" dit-il, M. Lavigne a poursuivi en disant qu'il n'est pas certain que l'hôpital se réalisera à l'intérieur de son mandat, mais qu'il va tout faire pour qu'elle le soit. Finalement le député a simplement laissé entendre que suite à une rencontre qu'il avait avec le Ministre Lazure: " On a raison d'être optimiste".

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Quant à la proposition de demander au Gouvernement une loi sévère pour la protection de l'environnement, M. Lavigne croit qu'il faut de cette façon aussi rejoindre les problèmes de pollution et d'hygiène individuelle dans les usines. Ce n'est pas aux travailleurs à se battre pour ça, dit-il, mais au Gouvernement à légiférer.

AUTOBUS

" On a la ferme conviction que ça ne marche pas déficitairement " dira le député alors qu'on l'interrogeait sur l'avenir de Métropolitain Provincial et les subventions éventuelles si la compagnie n'était pas rentable.

LES AMBULANCES

Au sujet du problème des ambulances dans la région, le député du comté de Beauharnois a exprimé qu'à son avis les nouvelles normes préparées sous le gouvernement libéral étaient rop exigentes envers les ambulanciers et que présentement la situation favorise les monopoles au dépens des petits. Il s'est dit d'avis qu'il faudra revoir ces normes tout en considérant le bien de la population puiqu'il est quand même vrai que dans le passé certains ambulanciers n'offraient pas un service adéquat.

TAPIS AU PRIX DES ENTREPRENEURS
LES ENTREPRISES GRL
JE VOUS OFFRE LE PLUS GRAND CHOIX AU PLUS BAS PRIX DE LA REGION
Guy R. Leduc, prop.
SPECIAL DE LA SEMAINE:
TAPIS IMPRIME "HARDING"
100% NYLON - SCOTHGARD
MOTIFS EXCLUSIFS AUX TAPIS G.R.L.
IDEAL POUR SOUS-SOL OU CUISINE
VALEUR $8.95 v.c.
SPECIAL $6.95 V.C.
INSTALLATION GARANTIE A VIE
SERVICE DE POSE PAR DES EXPERTS
SERVICE DE NETTOYAGE DE TAPIS A DOMICILE
TAPIS OZITE sur caoutchouc Reg.: 3.95 Spécial $2.95 V.C.
PRELART MASTERFLOR pour cuisine et chambre App. S.C.H.L. $3.95 V.C.
HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours jusqu'à 5.30 p.m.
Jeudi, vendredi jusqu'à 9.00 p.m.
Le samedi jusqu'à 5.30 p.m.
195 MONTCALM
VALLEYFIELD
373-1683
CHARGEX
Tapis GRL
SALABERRY MONTCALM ST-JEAN BAPTISTE CHAMPLAIN
CHEMIN LAROCQUE
cegep

«La Coupe»
Salon Bourque
8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
TEL.: 373-6011

AUTO ASBellerive LTEE
COMPAREZ NOS PRIX AVEC LA COMPETITION!
TEL. 373-5544 PIECES 373-5624 MTL 861-5954
573 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD
Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE
OFFRES SENSATIONNELLES
COLT'76 CAROUSSEL $3699
2 PORTES
4 CYLINDRES
5 VITESSES
RADIO AM/ FM
DEGIVREUR ELECTRIQUE
SIEGES INCLINABLES
TOIT VINYLE
Spéciaux de la semaine
1973 CHEVROLET
. 4 PORTES SEDAN . 8 CYL.
. AUTOMATIQUE . RADIO AM.
. SERVO-FREINS
. SERVO-DIRECTION
$1595.
1972 CHARGER
•8 CYLINDRES •AUTOMATIQUE
•SERVO-DIRECTION
•SERVO-FREINS• TOIT VYNILE
$1995.
1972 CHRYSLER
•4 PORTES
•8 CYLINDRES
$1195.
✓ COMPAREZ ✓ PRIX IMBATTABLES

LE SOLEIL DU ST-LAURENT
The St-Lawrence Sun
desservant les régions de
Valleyfield- Beauharnois-Soulanges-Chateauguay
C.P. 302, VALLEYFIELD
CNA
Hebdos du Canada
PHILIP VAN SON
Editeur et gérant- général
Bureau de Valleyfield
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
Jean-Louis Brault, gérant
Publicité - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges
Peter Rozon, 373-8555
Region de Beauharnois
Richard Reid, 692-8555
Rédaction Yvan Bélanger, Jean-Guy Pelletier
Photographie Richard Vaillancourt, Jacques Smith
Production Jean-Marc Beauchamp
Bureau-Chef:
1533 Boulevard de Léry,
Ville de Léry, 692-8555
Envoi postal de deuxième classe- No enregistrement 2523
Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une facon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

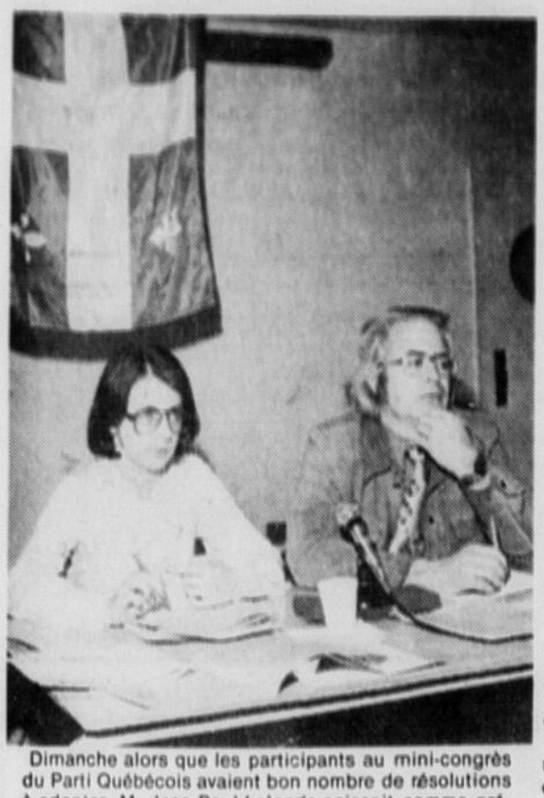
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

Mini-congrès du P.Q.-Beauharnois

On vote des priorités à adresser au gouvernement



Dimanche alors que les participants au mini-congrès du Parti Québécois avaient bon nombre de résolutions à adopter, M. Jean-Paul Lalonde agissait comme président d'assemblée et Mlle Monique Lalancette comme secrétaire (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Jean Guy Pelletier)

Au cours du mini - congrès du Parti Québécois du comté de Beauharnois en fin de semaine, les participants ont décidé d'un certain nombre de priorités à adresser au Gouvernement.

Celles-ci sont regroupées en 4 blocs:

POLITIQUE

- Que le Gouvernement mette en oeuvre une restructuration des corps policiers municipaux au niveau du Québec.
- Qu'une enquête publique soit menée sur la crise d'octobre 1970.
- Que le Gouvernement favorise par des politiques de subventions la régionalisation des différents services (équipements de loisirs, urbanisme, incendie, etc.).

ECONOMIQUE.

- Que la politique d'autosuffisance dans la production des oeufs et de leur mise en marché soit établie immédiatement (présentement on ne produirait que 55% de notre consommation).
- Une proposition fut votée pour que le Gouvernement abolisse au plus tôt la taxe scolaire foncière et assure aux pouvoirs municipaux et régionaux des sources directes de revenus.

SOCIALE

- Que soit promulguée, dès cette session, une loi anti-scabs.
- Que le Gouvernement accélère la construction de l'hôpital.
- Que le Gouvernement favorise les CLSC en leur donnant les outils financiers, humains et matériels nécessaires.
- Que dans la refonte du code du travail, on insiste sur la négociation sectorielle.
- Que des lois sévères et efficaces soient votées pour protéger la qualité de l'environnement.
- Une proposition fut votée pour demander qu'une commission d'enquête soit formée afin de modifier en profondeur la Commission des Accidents de Travail en insistant notamment sur des compensations plus équitables et sur une responsabilité plus précise des compagnies dans les cas d'accidents de travail.
- Qu'une solution dans les plus brefs délais soit apportée aux problèmes des ambulanciers dans le comté de Beauharnois.
- Qu'un système adéquat de garderies soit instauré.
- Qu'un système de transport en commun soit mis sur pied.
- Qu'un centre pour handicapés physiques soit créé dans la région.
- Que le revenu minimum garanti soit instauré le plus tôt possible.

CULTURELLE.

- Qu'une enquête approfondie soit menée sur le dossier olympique.
- Que les subventions aux écoles privées soient arrêtées.
- Que soit instauré la gratuité scolaire dans les CEGEP et les Universités.
- Qu'il soit légiféré pour que le français devienne effectivement la langue de travail dans tous les domaines.

STATUTS DU PARTI

D'autre part, une recommandation est faite au congrès national du Parti pour que les députés ne puissent se présenter aux postes de président ou vice - président de l'exécutif national afin de préserver une indépendance entre le Parti et le Gouvernement.



Une cinquantaine de militants péquistes ont participé samedi et dimanche au mini-congrès du Parti Québécois du comté de Beauharnois à l'école Ste-Cécile. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Lettre ouverte des parents et enseignants du Mont-Immaculée au Ministre de l'Education

Monsieur le Ministre,

La Commission Scolaire Régionale Salaberry s'apprête à sacrifier littéralement la prochaine année scolaire de 85 étudiants de secondaire I pour économiser $25,427 (c.f. annexe I). Je vous demande de les empêcher de commettre un acte qui manifeste autant de lâcheté que d'incompétence.

Le scénario est classique; il se déroule à St-Anicet, dans la région de Huntingdon.

La Régionale est formée des secteurs Huntingdon et Valleyfield. Le secteur de Valleyfield connaît depuis deux ans d'importantes baisses de clientèle (350 de moins en 76-77, 550 de moins en 77-78). Pour compenser cette diminution on veut fermer une école dans le secteur Huntingdon, où la population scolaire se maintient. Les parents ont manifesté leur désaccord avec tellement de vigueur que les commissaires ont finalement accepté le principe qu'il fallait à tout prix garder les étudiants du secteur Huntingdon dans leur région et non les transporter à Valleyfield.

Ce qui est moins habituel cependant c'est que le Conseil Scolaire de la Régionale Salaberry choisisse une solution aberrante:

1. Ajouter 118 étudiants à la Polyvalente Arthur-Pigeon qui est déjà surchargée.
2. "Garer" 85 étudiants de 12 ans dans 3 classes d'une école élémentaire abandonnée depuis 8 ans.

Ces 85 étudiants perdent ainsi leur droit à une bibliothèque, à des cours d'éducation physique et d'arts plastiques convenable, à un matériel pédagogique d'usage courant dans d'autres écoles et à un environnement décent.

Les enseignants sont unanimes à dénoncer les implications pédagogiques désastreuses d'une telle décision (cf annexe 2) et les parents sont obligés de se battre pour assurer à leurs enfants une qualité de service à laquelle ils ont pourtant le droit le plus strict.

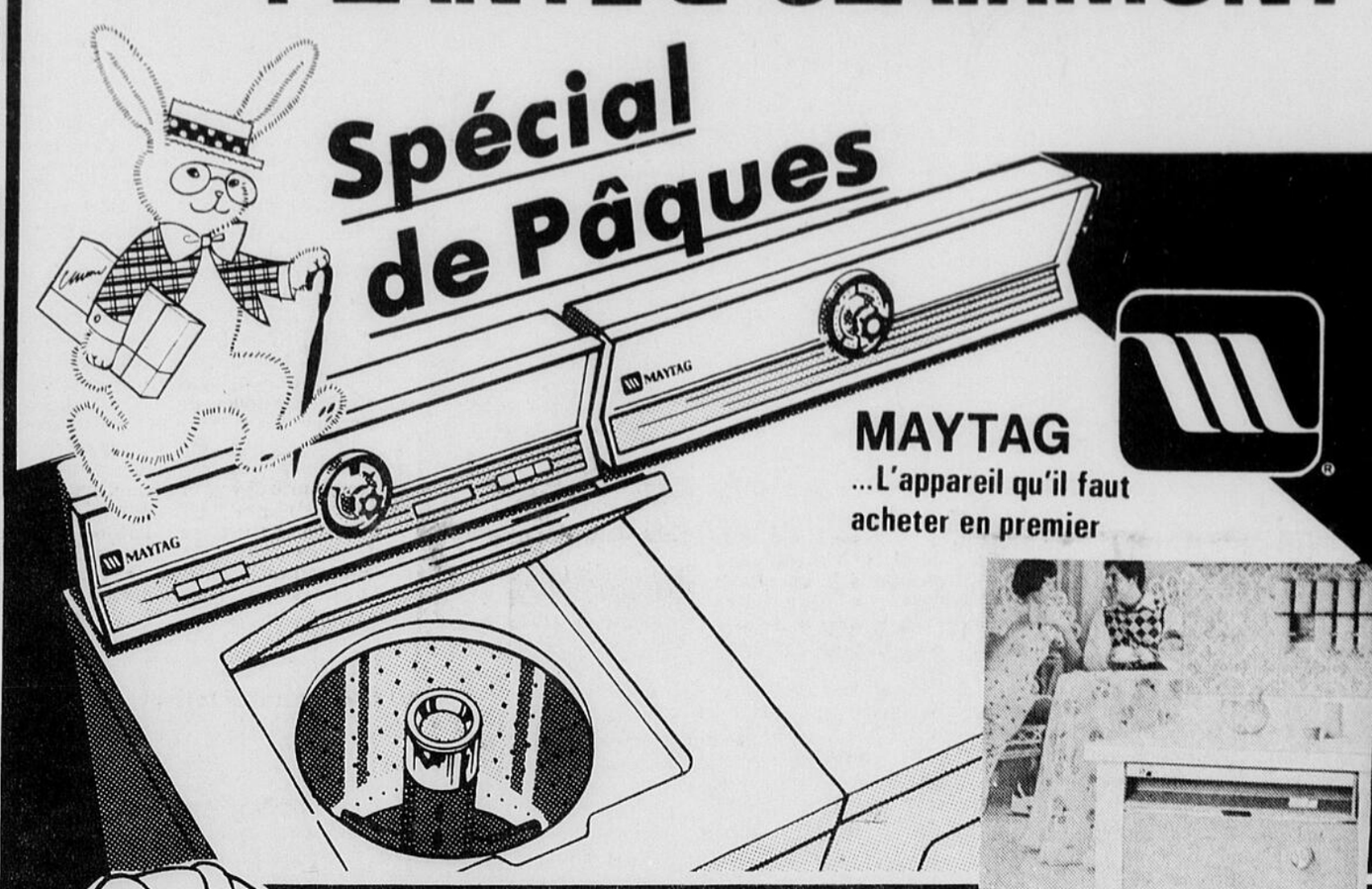
Les Commissaires et les technocrates de la Régionale Salaberry n'ont affiché jusqu'à maintenant que mépris et lâcheté face à ces revendications: ils n'ont pas daigné adresser à votre Ministère une demande officielle d'autorisation spéciale pour garder l'Ecole Mont-Immaculée ouverte. Ils poussent même l'effronterie jusqu'à dire aux parents qu'ils doivent eux-mêmes réclamer des subventions spéciales au Ministère.

Nous voilà donc contraints de nous adresser directement à vous et de vous demander d'apporter une attention spéciale à corriger une injustice aussi flagrante Nous voulons croire que l'année scolaire de 85 étudiants de 12 ans vaut plus que $25,000. en regard des objectifs de votre Ministère.

Bien vôtre,

Les enseignants et les parents du Mont-Immaculée par: Jacques Turcotte.

GRANDE VENTE
MAYTAG
chez PLANTE & CLAIRMONT



avec
MAYTAG
ET PLANTE & CLAIRMONT



- ☑ GARANTIE COMPLETE 2 ANS sur pièces et main d'oeuvre
- ☑ PRIX A VOUS EN COUPER LE SOUFFLE!
- ☑ ON VOUS GARANTIT LES PLUS BAS PRIX!
- ☑ OFFRE VALABLE JUSQU'A PAQUES
- ☑ QUALITE MAYTAG A DES PRIX JAMAIS VUS

MAYTAG

PC meubles décoration furniture
PLANTE & CLAIRMONT Inc.
17 DU MARCHE VALLEYFIELD 373-4855

Vente
20% ESCOMPTE
VETEMENTS DE PRINTEMPS
• IMPERMEABLES
• PANTALONS
• CHANDAILS
• ROBES, ETC.
Profitez de notre très bon choix !



Boutique MARIE-CHANTAL
206 BLVD BORD DE L'EAU GRANDE-ILE

Commentaire

Par Yvan Bélanger

La grève des policiers est chose du passé mais...

La grève du zèle des policiers - pompiers campivalenciens est maintenant chose du passé. Ces derniers recevront d'ici quelques jours leur rétroactivité et seront désormais payés selon les nouvelles échelles de salaires prévues dans la sentence arbitrale. Cependant, ce conflit a créé entre le conseil municipal de Valleyfield et les policiers un fossé profond qui ne pourra être comblé rapidement.

Pour leur part, les membres du conseil expliquent qu'ils ont refusé de respecter la sentence arbitrale afin de respecter la loi 64. Certains membres du conseil sont même allés jusqu'à dire qu'en prenant cette position ils ont forcé le ministre des finances à abolir cette loi. Ces deux explications se défendent mais il n'en reste pas moins que les policiers ont dû faire la grève et voir certains d'entre aux congédiés avant que le conseil ne se décide à respecter la sentence arbitrale.

Pour ce qui est des policiers - pompiers, au cours du dernier conflit, ils ont eu l'impression qu'ils servaient de moyen de pression pour le conseil afin de forcer M. Parizeau à abolir la Régie des mesures anti-inflationnistes. Ce que les policiers déplorent le plus, c'est que le conseil n'ait jamais affirmé aux policiers qu'il allait respecter la sentence arbitrale si la Régie disparaissait. Bien au contraire, on peut dire que les membres du conseil se sont cachés jusqu'à la dernière minute derrière la loi 64

Le fait marquant de ce conflit a sûrement été le congédiement du président de la Fraternité des policiers - pompiers de Valleyfield, M. Raoul Fortier. Les raisons de sa suspension ont été maintes fois expliquées par le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier mais il n'en demeure pas moins qu'en période de conflit de travail, il faut s'attendre à ce qu'un président de syndicat ou si l'on veut de Fraternité, fasse des déclarations assez explosives afin de forcer la partie patronale à plier ou à apporter de nouveaux arguments.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, on peut s'interroger sur les raisons qui ont amené le conseil à suspendre M. Raoul Fortier et à respecter la loi 64. Il apparaît évident que les conseillers savaient que le ministre des finances allait faire disparaître la loi 64; de même, ils devaient être conscients que le conseil allait être dans l'obligation de réinstaller le président de la Fraternité dans ses fonctions. Ces deux propositions n'ont fait qu'alourdir un climat qui était déjà très malsain.

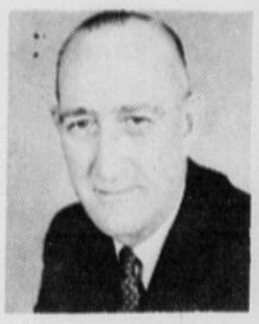
Lettre du lecteur

"Pour qui se prend Me Claude Wallot pour contester tout ce qui se rapporte au développement de Valleyfield"

...Napoléon Lalonde

Me Claude Wallot, pour qui se prend-il, pour un nouveau Messie ou pour un futur candidat à la mairie de la cité?

Il voit à créer des comités et des sociétés tels que celui du canal et du patrimoine. Il conteste tout ce qui a rapport avec le développement de Valleyfield. L'on se souvient de ses démarches pour combattre l'établissement d'un hôtel sur la Pointe aux Anglais; ce qui nous manque le plus et sera retardé encore de 20 ans.



Sa Société du patrimoine, composée de 4 à 5 personnes, cherche plus à nuire au développement de notre ville que de lui apporter son génie pour son progrès. Sa Société du Patrimoine (dictionnaire Bélisle latin; patrimonium, de pater, héritage qui descend des pères; ce qui est considéré comme propriété patrimoniale; le patrimoine de St-Pierre) envisage le patrimoine d'une toute autre façon, S'il envisage le patrimoine de ses ancêtres, qu'il se rapporte en Belgique et possède l'esprit de son grand-père, fondateur du Journal Le Progrès de Valleyfield.

Je n'en connais pas plus sur le projet de construire une résidence à appartements sur le Domaine Nicholson que la lettre qui a été envoyée au conseil le 14 mars 1977 par M. Clément Beaudin des Immeubles Loyal. Cette lettre laissait entendre qu'au moins 300 personnes seraient intéressées par le projet. Que doit-on conclure au sujet de Me Wallot et de son patrimoine; de son intention de contester à nouveau ce projet qui sans doute rapportera à la cité.

Napoléon Lalonde.

Au Cégep, on attend le livre blanc du ministre

(Jean Guy Pelletier)

M. André Leblanc, Directeur Général du Cégep de Valleyfield, a fait part lundi soir aux membres du Conseil d'Administration d'une récente rencontre avec le Ministre de l'Education, Me Jacques Yvan Morin. Bientôt, il semblerait que les Cégeps recevront des directives concernant la réforme du français. Bientôt également l'histoire nationale deviendrait cours obligatoire. Le Ministre, de poursuivre M. Leblanc a déclaré qu'il était temps de faire le point sur les Cégeps après 10 ans. Le Ministre voudrait reviser les objectifs de 1967 (l'implantation des Cégeps), mais en conservant les acquis.

Sur le plan pédagogique, il serait question de reviser le type de formation qui devrait être donné par rapport au contexte. Le Ministre a parlé de plus grande insertion dans le milieu et la communauté. Cependant Me Jacques Yvan Morin aurait déclaré que le Gouvernement n'est pas lié par les rapports GTX et Nadeau sur l'enseignement collégial. Le Ministre de l'Education parle de "remue - ménage intellectuel" et de "débats publics" sur les Collèges. D'autre part un livre blanc sur l'enseignement collégial devrait être déposé bientôt, une commission parlementaire avoir lieu à l'automne, et une loi survenir au bout du cheminement.

"Il nous rappelle l'austérité dans les budgets", ajoutait M. Leblanc en mentionnant que le Ministère allouera des budgets très stricts dans le futur.

SOLEIL EXPRESS

Au nombre des délégués du comté de Beauharnois qui participeront au prochain congrès national du Parti Québécois, on remarque la présence de l'échevin de Bellerive-Ouest, M. Yves McSween, du permanent des enseignants de Champlain, M. Robert Chagnon, et du permanent de la CSN régionale, M. Jean Laframboise.

Au mini-congrès péquiste on parlait d'un comité distinct de l'action politique pour s'occuper de la campagne du référendum. On soulignait que l'action politique a d'autres tâches à s'occuper. On a parlé d'élections municipales et d'élections scolaires...

La rumeur persiste à l'effet que M. Gaston Morand, aide pédagogie au Cégep de Valleyfield, se présentait dans St-Timothée pour les élections scolaires au mois de juin.

Le Parti Québécois, même au pouvoir, entend poursuivre son mode de financement par ses membres et a cet effet l'objectif dans le comté de Beauharnois est de $15,690.

Lundi soir au Conseil d'Administration du Cégep de Valleyfield, le Directeur Général, M. André Leblanc, informait les membres a l'effet que la Direction Générale de l'Enseignement Collégiale a accepté de présenter au Ministère de l'Education le mémoire préparé par le Collège pour demander la construction d'un bloc sportif.

Le Collège de Valleyfield a été autorisé à aller en appel d'offres pour le réaménagement de la cafeteria et de la bibliothèque. L'ouverture des soumissions devrait se faire publiquement le 27 avril. Le Ministère a accepté un budget maximum de $964,200 pour ces transformations.

Le coût de location de l'arena de Valleyfield sera haussé de $5.00 l'heure en 77-78. Le taux passe ainsi de $55 à $60, mais selon le contrôleur du Cégep c'est encore en dessous de la moyenne provinciale.

Le Conseil d'Administration du Cégep votait lundi soir les demandes budgétaires 1977-78 a être approuvées par le Ministère de l'Education:

a) Fonctionnement subventionné: $5,214,800.
b) Fonctionnement auto-financé:
- revenus $637,500.
- dépenses: $623,900.
c) Investissements immobiliers: 454,900.
d) Investissements mobiliers: 81,839.
e) Appareillage et outillage: 168,517.
f) Fonds de bibliothèque: 25,000

Suite à l'échéancier adopté le poste de Directeur des SErvices Pédagogiques au Collège de Valleyfield devrait être comblé au 1er juillet. M. Robert Guay, qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat, demeure en poste dans le moment.

Les inscriptions au premier tour au Collège de Valleyfield donnent une prévision de 1,501 étudiants; le second tour aura lieu en avril. Cette année il y a 1,430 étudiants d'inscrit, mais dans les prévisions planifiées sur trois ans on espère atteindre 1,575 étudiants, chiffre magique qui donnerait d'ailleurs $19,000 de plus au budget du Collège.

Une personne est présentement recherchée par l'escouade du crime contre la personne à Montréal. On pense que cette personne pourrait peut-être donner quelques informations relativement au vol survenu à l'épicerie Jos Fortier à Beauharnois à la suite duquel Mlle Garielle Fortier était décédée alors qu'elle était ligotée et baillonnée derrière son comptoir. C'est peut-être une piste....

Le C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois a ouvert un point de service temporaire à Beauharnois dans un édifice situé près de l'usine Kilgour. Un médecin, un travailleur social, un organisateur communautaire et prochainement une infirmière y sont en place. Dès que ce sera possible le point de service sera transféré au Centre Communautaire où des aménagements sont projetés.

INGLIS — ADMIRAL — ROY — GIBSON — SIMPLICITY — KILGOUR
ENTREPOT
L.CHARETTE & FILS INC
GROS ET DETAIL
MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
AUBAINES FORMIDABLES — FACILITES DE PAIEMENT — MEILLEUR SERVICE EN VILLE
31 ST-LOUIS, VALLEYFIELD 373-2103 373-1985
INGLIS - SANYO — SEALY — GIBSON — STERLING

BAR LAITIER "AUX CANAPES"
OUVERT POUR LA SAISON
208 BOUL. HEBERT, ST-TIMOTHEE
POUR LES JEUNES ET LES GRANDS
• CREME MOLLE • SUNDAES
• BANANA SPLITS
• MILK SHAKES
• SLUSH • ETC...
C'EST NOUVEAU A ST-TIMOTHEE
DE LA VRAIE CREME GLACEE
AUSSI LIQUEURS, CHIPS, CHOCOLAT, ETC.

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Francaise - Boeuf congélateur
TINUS
ACCOMMODATIONS
BIERE — EPICERIE — VIANDE
BOUCHERIE MODERNE
285 SALABERRY VALLEYFIELD
Tinus Mooijekind Prop.
SPECIAL Cette semaine
JAMBON FESSE LB 1.05
STEAK DE JAMBON LB 1.39
JAMBON PIC-NIC LB 49¢
JAMBON MIDGET LB 1.29
BACON LEGRADE LB 1.19
BOLOGNA MCX LB 79¢
FILET MORUE CONGELE LB 1.15
FROMAGE RIVIERA LB 1.39
POIRES 4 lbs 1.00

SPECIAL CONGELATEUR	Rouge A-1	Commercial D-1
DEMI-BOEUF (300 lb.)	.83	.69
DERRIERE-BOEUF (150 lb)	1.04	.81
DEVANT BOEUF (150 lb)	.62	.55
SURLONGE	1.35	.99
DEMI-PORC	.79	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.



AUBAINES POUR LA MODE PRINTANIERE
VOUS POUVEZ COUDRE VOTRE GARDE-ROBE DU PRINTEMPS TOUT EN PROFITANT DES EPARGNES

60" JERSEYS ENTRECROISES
Idéal pour vos robes de sorties et de soirées. Plusieurs couleurs unies à votre portée. Régulier $5.99 vge.
SPECIAL $3.99 VGE

45" TOILE POLY-FLAX
Parfait pour robes, et ensembles 2 pièces. Polyester et viscose. Lavable a la machine. Régulier $3.99
SPECIAL $2.99 VGE

60" VELOURS EXTENSIBLES
Grand choix de couleurs unis. Complètement lavable a la machine. Régulier $8.99 vge.
SPECIAL $6.99 VGE

58" ET 60" SUPER SUEDE "UTRA BELLE"
Le tissu le plus populaire ce printemps. Venez voir notre grande selection. Regulier $5.99 vge.
SPECIAL $3.99 VGE

36" DENIMS 100% COTON
Le tissu rigide pour jeans, vestons jeans et jupes. Lavable à la machine. Régulier $2.99 vge.
SPECIAL $1.99 VGE

45" SATINS POLYESTER IMPRIMES
Grande selection de couleurs et imprimes en vogue. Régulier $4.99 et $5.99
SPECIAL $2.99 VGE

RATINES BLANCHES
Le tissu idéal pour les sorties de bain, les caftans et les vêtements de plage. 100% coton. Lavable à la machine.
SPECIAL $1.99 VGE

SERVICE A DOMICILE GRATUIT POUR DRAPERIES SUR MESURE.
RENDEZ-VOUS DE JOUR OU DE SOIR
371-2385

NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS SPECIALISTES DE TISSUS ET DRAPERIES AU QUEBEC
NOUS ETIONS PRINCESS SILKS
PRINCESSE tissus~draperies
CHARGEX
master charge
CENTRE VALLEYFIELD
TELEPHONE : 371-2385

NOUVELLE POUR ELLE ET LUI!

la pantalomanie

FANTASTIQUE



la pantalomanie

229 RUE VICTORIA, VALLEYFIELD

La Commission Scolaire de Valleyfield

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, que la liste des électeurs des quartiers nos 6-7-8-9-15 et 16 sera déposée le premier jour d'avril mil neuf cent soixante-dix-sept au bureau de Jean Faille, président d'élection, situé à 47 rue Perreault, Valleyfield, pour vérification par les électeurs dans les quinze jours suivants.

Donné à Salaberry-de-Valleyfield, ce 25 mars 1977

JEAN FAILLE,
Président d'élection.

C'EST LE TEMPS!

ENTREPOSEZ VOS FOURRURES

PROFITEZ DE LA CUEILLETTE GRATUITE DE VOS MANTEAUX ET FOURRURES A DOMICILE

VENTE ET REPARATIONS

NOUS ACHETONS LES PEAUX BRUTES

SATISFACTION GARANTIE, ON VOUS LE DIT

— 25 ANS D'EXPERIENCE —

GEORGES McSWEEN FOURRURES
148 ST-LAMBERT
VALLEYFIELD 373-9696

Le meurtre de Debbie Fisher

Le juge souhaite un traitement psychiatrique pour Couillard

(Jean-Guy Pelletier)

Vendredi après-midi au Palais de Justice de Valleyfield, le jeune Daniel Couillard, reconnu coupable du meurtre de Debbie Fisher, recomparaissait devant le juge James Hugesson.

La semaine dernière le jury avait reconnu C Couillard coupable et celui-ci était donc automatiquement passible d'une sentence d'emprisonnement à perpétuité. Cependant, le juge Hugesson avait le privilège de prolonger jusqu'à 20 ans de détention le moment où la commission des libérations conditionnelles pourrait se pencher sur le cas de Daniel Couillard. Signalons qu'à moins d'une ordonnance contraire, la commission des libérations conditionnelles peut étudier le cas après 10 ans de détention.

Le juge Hugesson, dans le cas de Couillard, n'a pas cru bon d'émettre une ordonnance. Le magistrat a d'abord expliqué que le jury n'avait pas cru bon de suggérer cette mesure et qu'ainsi il avait démontré qu'il n'était pas animé par un esprit de vengeance. Ne désirant pas que la Cour fasse preuve d'un esprit de vengeance, le juge n'a donc pas lui aussi émis d'ordonnance. Toutefois le juge Hugesson a déclaré au jeune Couillard que son crime avait été qualifié de crapuleux par la Couronne et qu'il s'agissait de l'un des pires crimes que l'on puisse imaginer. Il a aussi ajouté devant lui qu'il était "malade" et qu'il devait donc être traité en conséquence. Finalement le juge a donc exprimé le désir que l'accusé reçoive les soins psychiâtriques de la part des autorités du pénitencier où il sera détenu à perpétuité. Comme, il n'y a pas d'ordonnance la commission des libérations conditionnelles pourra se pencher sur son cas dans 10 ans, mais comme le juge le soulignait il n'y a rien qui permet de juger maintenant que le traitement apportera une guérison au bout de 10, 20 ou même 30 ans.

D'autre part, l'autre procès qui devra avoir lieu pour le meurtre de Norma O'Brien a été reporté aux prochaines assises.

Signe ton chèque

FONDATION DU COEUR
Dieu voulu sur vous!
sous les auspices du Club Rotary de Valleyfield

La grève à l'usine Allied Chemical est terminée

(Jean-Guy Pelletier)

La grève à l'usine Allied Chemical de Valleyfield est maintenant terminée. Au cours d'une assemblée générale tenue en fin de semaine 78 travailleurs se sont prononcés en faveur des dernières offres patronales et 25 contre. Une reprise des négociations avait eu lieu vendredi sur les deux points encore en litige: la clause d'indexation et la paie de quittance en cas de fermeture totale ou partielle de l'usine. Selon M. Jean-Marie Fortin, président du syndicat, la négociation aura permis d'aller chercher au moins 95% de ce qui était demandé par la partie syndicale sur ces deux points. Pour la paie de quittance, la compagnie aurait éliminé bon nombre de restrictions qu'elles demandaient, entre autres au sujet de ceux qui pouvaient avoir accès au fond de pension; et pour la clause d'indexation, c'est le syndicat qui a fait un pas en acceptant un certain plafond au delà duquel l'indexation devient flottante pour la deuxième année du contrat de travail. Le contrat de 2 ans est rétroactif au 15 octobre 1976 et vient donc à échéance en 1978.

Jet-Tex Dyers

LES OUVRIERS UNIS DES TEXTILES D'AMERIQUE LOCAL 528 DE Valleyfield et la COMPAGNIE JET-TEX DYERS LTEE. ont conclu une nouvelle convention collective de travail pour une période deux ans.

Plusieurs clauses normatives ont été améliorées, dont:

1- La procédure de griefs
2- L'ancienneté.
3- Le travail des cadres.
4- Les heures de travail. (40 heures par semaine du lundi au vendredi inclusivement au lieu de semaines de travail de sept jours).

Clauses monétaires: Un montant forfétaire de $125 à chaque employé.

1- Primes d'équipe (2ième équipe, $0.15, 3ième $0.20).
2- 15 jours de vacances en juillet et 12 jours fériés entre Noel et l'Epiphanie.
3- Congés de sympathie pour beau-frère, belle-soeur, et grand-parents.
4-10% de prime aux instructeurs en plus de leur salaire régulier. $0.10 l'heure d'ajustement pour les inspecteurs.
5- Augmentation générale de $0.45 l'heure pour chaque année de la convention.

Représentant O. U.T.A. Local 528, Léo Daoust.



Cet appareil a subi avec succès les tests rigoureux par le Centre de Technologie de l'environnement de l'Université de Sherbrooke

DE L'EAU PURE A VOLONTÉ
avec le purificateur d'eau Hurley au charbon activité
Pas de plomberie
Pas de cartouche
Pas d'électricité
DISTRIBUTEUR:
CLUB DE GOLF ST-ZOTIQUE SUR-LE-LAC
267-3666 . 455- 1119

Après un grand succès le printemps dernier au Centre d'Achats Valleyfield
LE POPULAIRE ARTISTE

N. Elrimawi

nous revient avec plusieurs

ARTISTES CANADIENS

qui présenteront plus de

200 PEINTURES A L'HUILE

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

31 MARS - 1 ET 2 AVRIL

et aussi les

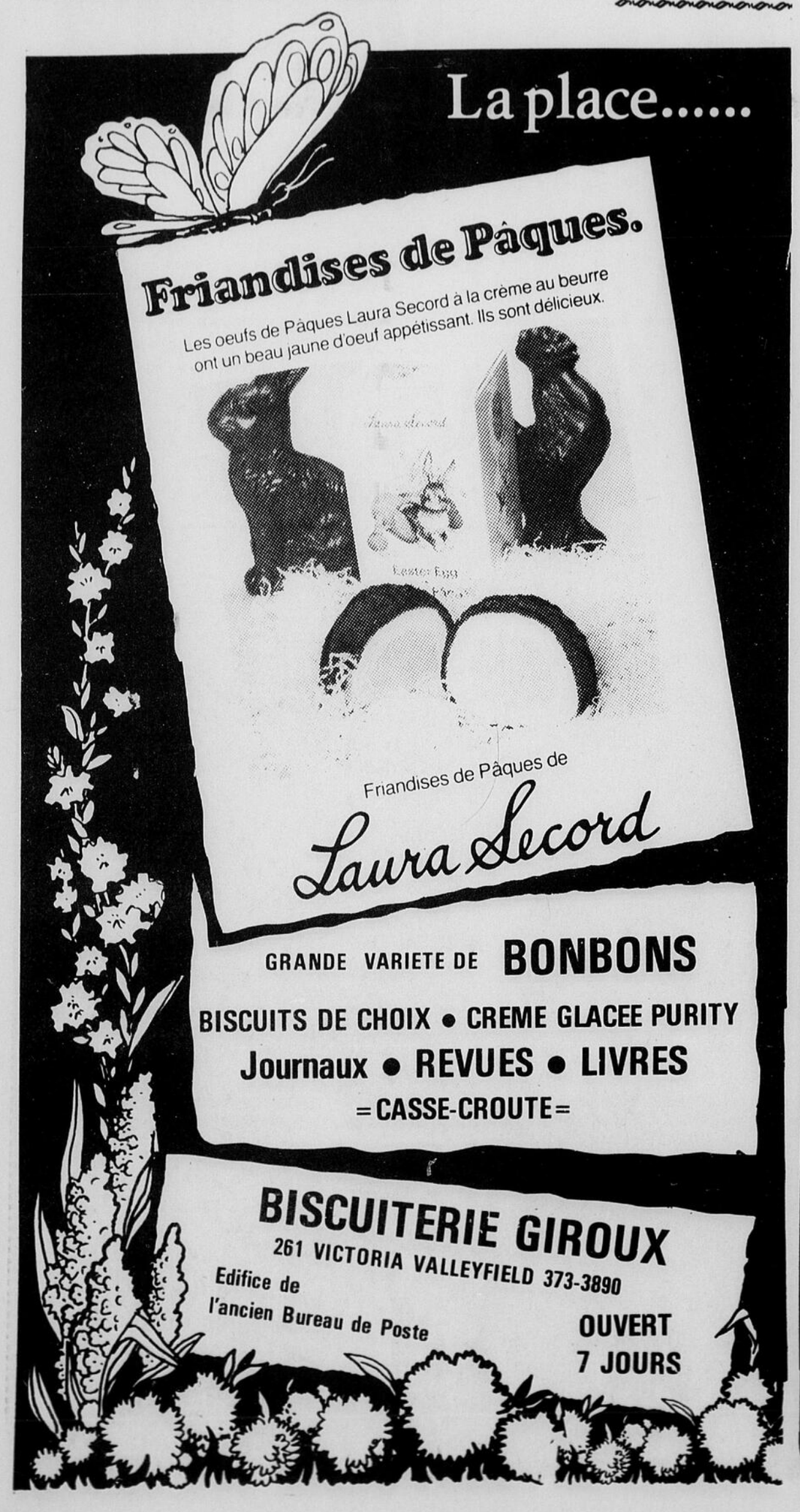
7-8-9 AVRIL

AU CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD

. Directement de l'artiste
. Grande variété de tableaux
. Incroyable bas prix
. Cadres de qualité Sculptés à la main

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE POUR VOUS PROCURER UN CADEAU EXCLUSIF POUR PAQUES

PAIEMENT MENSUEL ET CHEQUE PERSONNEL ACCEPTES CHARGEX



AUBAINES DU PRINTEMPS

chez **GUY LABERGE TAPIS** ou vous trouverez

LES MEILLEURS PRIX

TAPIS IMPRIME "HARDING"
Spécial $6.75 v.c.
1ere QUALITE

TOUTE MARCHANDISE REDUITE
25% à 30%

TAPIS "TWEED" COMMERCIAL
Spécial $4.95 v.c.
1ere QUALITE

PRELART "CUSHIONFLOR"
ECOULEMENT MOTIFS '76
1ERE QUALITE
Spécial $2.79 v.c.

TOUTE MARCHANDISE EN SPECIAL

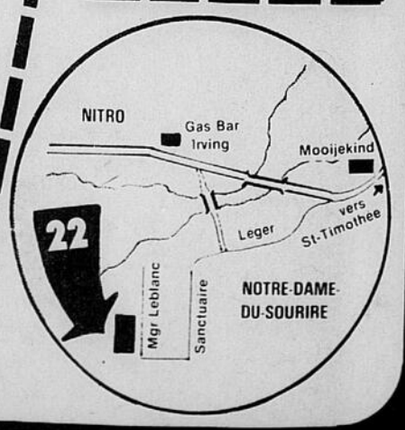
LIVRAISON IMMEDIATE

Nouveau pour cuisine!
PRELART "CRYSTALFLOR"
Special $6.95 v.c.
1ere QUALITE

EXTRA! EXTRA!
PLASTIQUE A CRAMPONS
38¢ pi. lin.

PLUS DE 250 ROULEAUX EN ENTREPOT

INSTALATION PAR DES EXPERTS



GUY LABERGE TAPIS
22 MGR LEBLANC NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

VENTE 4EME ANNIVERSAIRE



JEUDI-VENDREDI-SAMEDI
31 MARS ET 1-2 AVRIL

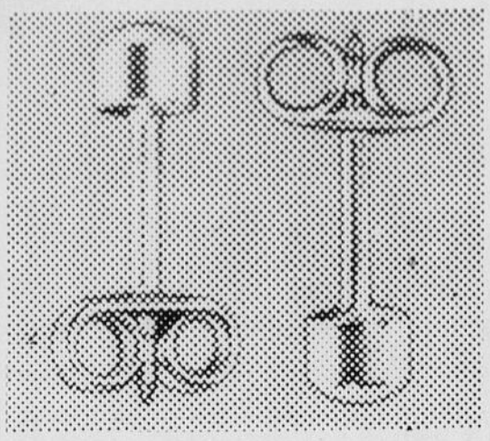
Pour vous remercier de votre encouragement nous vous offrons ces

SUPER SPECIAUX



Soyez à la page soyez une des premières à porter 2 paires de boucles d'oreilles. C'est la nouveauté du printemps 1977

Madame, Monsieur



La méthode que nous employons pour percer les oreilles a fait l'objet d'épreuves en clinique et constitue la plus sûre des méthodes employées de nos jours. C'est une méthode simple et rapide, qui vous épargne toute douleur! Les boucles d'oreilles que nous employons sont non toxiques et non allergènes, car elles sont faites d'acier chirurgical inoxydable, plaqué or 24 kt.

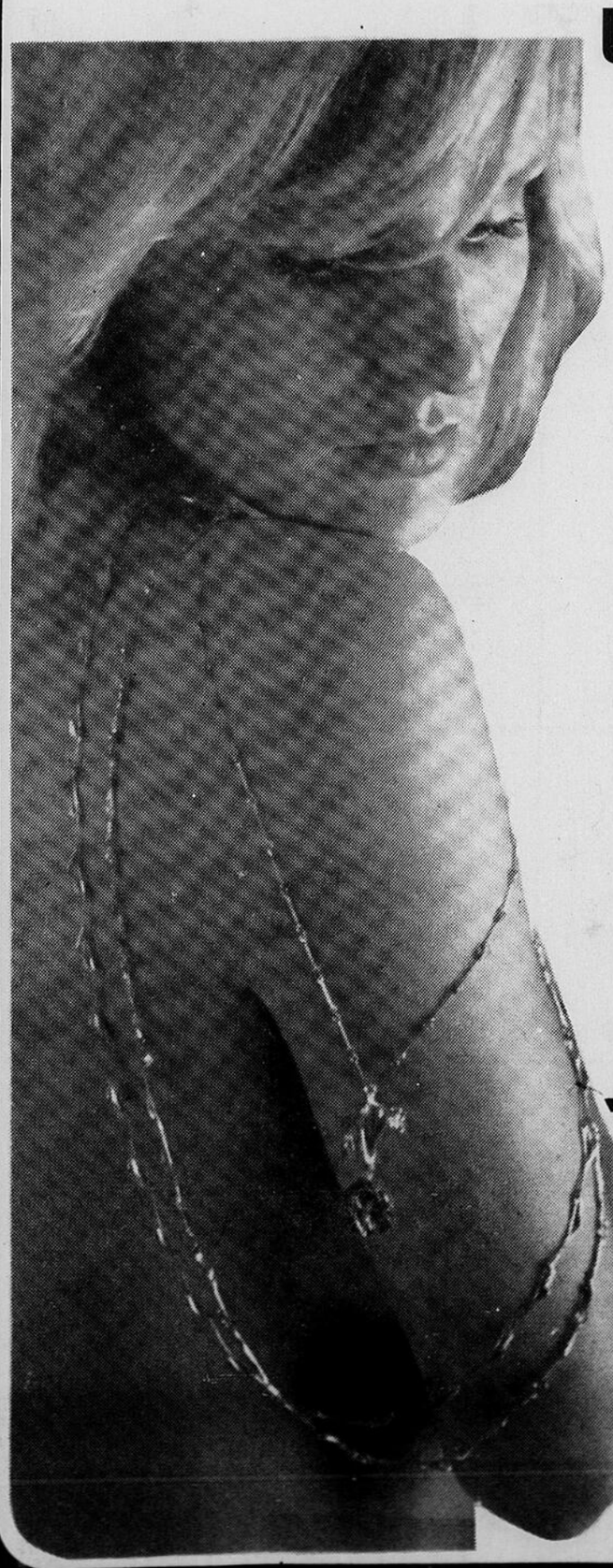
Nous percerons

Vos Oreilles

GRATUITEMENT

et vous offrirons **EN CADEAU**

UNE PAIRE DE BOUCLES D'OREILLES plaquées or 24kt



(Age minimum: 6ans)

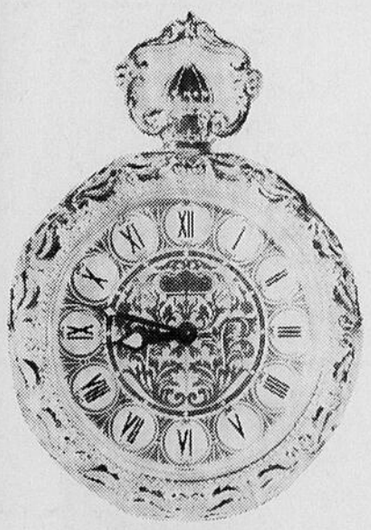
AVIS:

Tous les mineurs doivent présenter une lettre signée par les parents ou le tuteur, lettre qui libère Bijouterie Bédard de toute responsabilité

- MONTRES
- BIJOUX
  10KT–14KT
- COLLIERS
- CADEAUX
- HORLOGES

30% REDUCTION

sur certaines montres " TIMEX "



WESTCLOX
modele 346601

A votre choix

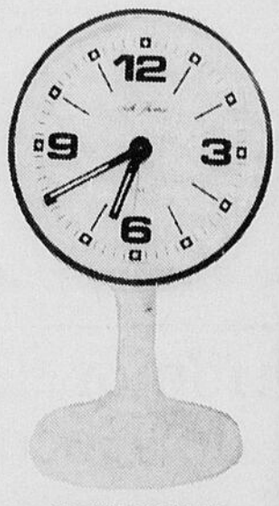
REVEILLE MATIN

VALEUR $16.95

Spécial 4e anniversaire

$9.95

QUANTITE LIMITEE



SETH THOMAS
modele 747701

Service de réparations

Bijouterie Pierre Bédard

PLAZA K-MART
1050 BOUL. LANGLOIS
(NITRO) VALLEYFIELD
TEL: 371-2244

Valleyfield:le port d'attache des armateurs hollandais?

Yvan Bélanger

Le président de la Société du port de Valleyfield, M.Robert Cauchon est de retour à Valleyfield depuis mercredi dernier à la suite de sa tournée de promotion en Europe. Au cours de son voyage, il a eu des entretiens avec des représentants de la Chambre de Commerce de Madrid et de Barcelone. Au cours de son séjour à Londres, il a pu rencontrer plusieurs armateurs.

M.Cauchon a également été invité à rencontrer des représentants de diverses compagnies maritime à Rotterdam. Le président de la Société du port nous a fait remarquer que plusieurs compagnies maritimes de Rotterdam ne veulent plus aller au port de Montréal. De l'avis de M. Cauchon , il est possible que certains armateurs fassent de Valleyfield , leur port d'attache et ce dans un avenir rapproché.

Le président de la Société du port de Valleyfield a été invité à retourner à Barcelone l'automne prochain afin de donner une conférence devant la Chambre de Commerce de l'endroit sur le port campivalencien.

M.Cauchon nous a fait remarquer qu'il avait été bien accueilli en Europe mais que la situation économique dans la majorité des pays qu'il avisités,était assez catastrophique. Cependant, il ne perd pas confiance de voir d'ici peu au moins une compagnie de navigation hollandaise, faire du port de Valleyfield, son port d'attache au Québec.

Les fêtes du Canada-français

Les fêtes de cette année seront encore plus actives, Celles-ci débuteront par une soirée d'ouverture qui se tiendra au Cegep de Valleyfield sous la Présidence de Monsieur Jocelyn Leduc. Les gens pourront danser au son de la Disco-mobile d'Anik Deluc et de l'orchestre " les Gais Lajoie" deux groupes pour vous assurer de la musique continuelle. Le prix du billet a été fixé à $2.50 et la tenue de ville serait appréciée. Il y aura permis de la S.A.Q.

Toute la population du Diocèse de Valleyfield est donc invitée à venir fraterniser au début de cette semaine d'activités. De plus, dans le cadre de cette semaine de manifestations, le comité des fêtes est heureux d'aviser la population qu'un concert de belle musique portant sur différents thèmes sera offert par " Les Variétés Musicales " en la salle de l'auditorium Jésus-Marie le dimanche, 19 juin. Venez entendre de très belles voix dans différentes pièces telles: " Il était une fois dans l'ouest ". De magnifiques costumes agrémenteront le spectacle.

Bref une belle soirée en perspective,
Thérèse Hébert,
Publiciste

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS



•LES MEMES BAS PRIX
•LA MEME QUALITE
AU MAGASIN DE VIANDE
VALERIEN HIMBEAULT
RANG DOUBLE 371-2280

Mme Trépanier avise les assistés-sociaux qu'il est possible de faire des arrangements avec le service de perception des taxes

(Yvan Bélanger)

Lundi soir, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Valleyfield, le Regroupement pour la défense des droits des assistés-sociaux de Valleyfied a déposé un mémoire demandant à la cité de permettre aux assistés-sociaux propriétaires de payer leurs taxes municipales en plusieurs versements. Le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier a souligné après avoir pris connaissance du document qu'il était possible que le règlement relativement à la taxation soit amendé afin que les assistés-sociaux puissent payer leurs taxes en plusieurs versements. Cependant Mme Trépanier a fait remarquer qu'il était possible présentement aux assistés-sociaux de faire des arrangements avec le service de perception des taxes. Selon cette dernière, ce service a par le passé, fait des ententes avec des individus qui avaient de la difficulté à payer leur compte de taxes.

Pour ce qui est du conseiller Yves McSween, il a indiqué que la demande du regroupement ne tombait pas dans l'oreille d'un sourd et a proposé un avis de motion afin que le règlement concernant la taxation soit amendé. Le conseiller de Bellerive Ouest a ajouté qu'il était surpris de constater que parfois le conseil adoptait des règlements sans tenir compte des groupes marginaux.

Pour sa part, le conseiller Charles Lalonde a indiqué qu'il était convaincu qu'un bon nombre d'assistés-sociaux vivaient au dessus de leurs moyens. De plus il a souligné qu'il percevait le regroupement des assistés-sociaux comme un groupuscule de gens de gauche. Pour expliquer cette affirmation, M. Lalonde a souligné que dans le mémoire on tentait de faire passer les patrons comme de gros méchants.

Le conseiller André Meloche qui travaille lui même au ministère des affaires sociales, a indiqué qu'il était vrai que les propriétaires assistés-sociaux ne recevaient qu'une maigre pitance et qu'il était difficile pour eux d'amasser assez d'argent pour payer leurs taxes en deux versements.

RAPPORTS D'IMPOTS

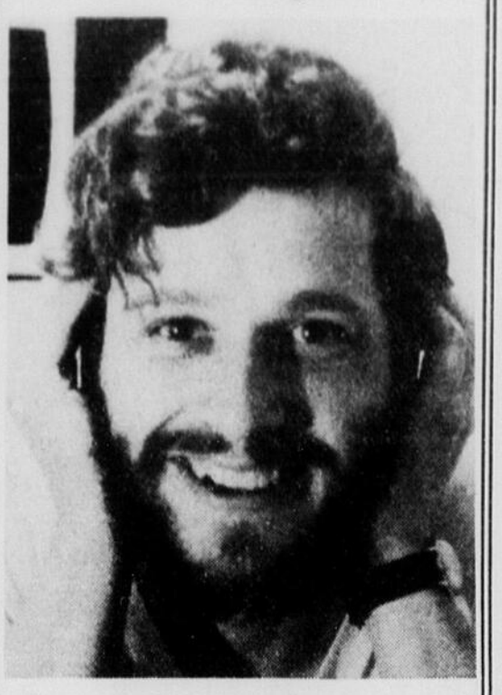
PROPRIETAIRES AVEC REVENUS DE LOYERS $20.00

PARTICULIERS $8.00

TOUS LES JOURS:9H A 8H
LE SAMEDI:9H A 2H

J.C.BEDARD, A.C.I.
TELEPHONE:373-5252

Nouvelle étude légale



Me Claude Wallot
B.A. B.Sc., M.A., LL.L.

Me Claude Wallot désire annoncer à la population de la région l'ouverture de son étude légale située dans le centre-ville à Valleyfield au numéro 1 rue Ste-Hélène. Originaire de Valleyfield, il est le fils de feu M. Albert Wallot. Me Wallot a fait ses études au Jardin de l'Enfance puis au Séminaire de Valleyfield où il a obtenu un Baccalauréat en sciences sociales, option sociologie, puis une maîtrise en Arts dans le même domaine. Il a enfin obtenu sa Licence en droit de l'Université de Sherbrooke.

Au cours de ses années d'études, Me Wallot a exercé diverses activités et assumé de nombreuses fonctions: il fut notamment président de son groupe d'étudiants de droit puis président de l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke. (A.F.E.U.S.) qui comptait plus de 5,000 membres.

A ce titre, il agissait comme administrateur des Services alimentaires de l'Afeus (Sada Inc.) qui gérait principalement la cafétéria du campus. Il a participé également à plusieurs comités universitaires...

Plus près de nous, Me Wallot a créé le comité d'embellissement du canal et la Société du patrimoine du comté de Beauharnois. Il est également administrateur au Conseil des monuments et sites du Québec et à la Fondation Héritage Montréal. Il agit enfin comme conseiller pédagogique pour le cours "Environnement de l'Université du Québec (programme Télé Université).

Me Wallot a fait de la recherche juridique pour la chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke. Il a complété sa formation professionnelle à l'étude Daoust, Duceppe, Beaudry et associés à Montréal. Son bureau est ouvert aux heures habituelles et on peut le rencontrer sur rendez-vous le soir ou le samedi. On peut le rejoindre au bureau a 371-6331 ou a 373-6520

Soyez généreux



FONDATION DU COEUR
AQTC veille sur vous!

Chez provibec

on s'occupe de vous

Semaine finissant le samedi

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

FESSE DE VEAU
FRAIS
MOITIE
UN BOUT OU L'AUTRE
FRESH HALF
LEG OF VEAL
EITHER END
1.09 LB

COTELETTE DE VEAU
FRAICHE
FRESH
VEAL
CHOPS
1.75 LB

BANANES MURIES A POINT
DOLE
RIPE AND FIRM
BANANAS
LB 22¢

LAITUE POMMEE
DES E.U. CANADA NO 1
GROSSEUR SIZE 24
LETTUCE
CH. 45¢

PATES ALIMENTAIRES
LANCIA
VARIETES ASSORTIES
PQT 2 LB PACK 69¢
ALIMENTARY PASTAS

PECHES DEMIES OU TRANCHEES
DEL MONTE
CALIFORNIE FANTAISIE
BOITE 28 OZ TIN 69¢
HALVED OR SLICED PEACHES

POIS VERTS
GROSSEURS ASSORTIES
CANADA DE CHOIX
3/$1.00
BTES 19 OZ TINS
ASST. SIZES GREEN PEAS

MELANGE A GATEAU
PROVIGO
SAVEURS ASSORTIES
BOITE 19 OZ TIN 49¢
CAKE MIX

EAUX GAZEUSES
ESSENCES ASSORTIES
CAISSE 24 X 10 OZ ZIP-TOP 2.99
SOFT DRINKS

PUNCH
DETERSIF A LESSIVE
BOITE 5 LB BOX 1.99
LAUNDRY DERTERGENT

PAPIER DE TOILETTE
- WHITE SWAN
COULEURS ASSORTIES
PQT 4 ROUL. ROLL PACK 99¢
BATHROOM TISSUE

TOMATES ENTIERES
PROVIGO
CANADA DE CHOIX
BOITE 19 OZ TIN 39¢
WHOLE TOMATOES

ANANAS EN MORCEAUX
PROVIGO
BOITE 19 OZ TIN 39¢
PINEAPPLE

LAVO
EAU DE JAVEL CONCENTREE
CONT. 128 OZ CONT. 77¢
CONCENTRATED JAVEL

NOURRITURE POUR CHATS
MISS MEW
VARIETES ASSORTIES
4/$1.00
BTES 6 OZ TINS
CAT FOOD

TARTES ASSORTIES
MEILLEUR
BOITE 15 OZ BOX 49¢
ASSORTED PIES

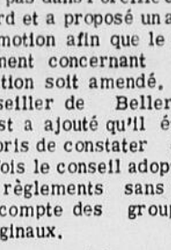
GRATUIT
CETTE SEMAINE DEMANDEZ
"Je choisis bien...
LE LAIT ET LE FROMAGE"

MARCHE A.G.L.
3 rue LAJOIE
CHATEAUGUAY 691-0926

MARCHE GILLES ET JEAN LABERGE
49 rue PRINCIPALE
CHATEAUGUAY 692-6041

MARCHE LAVIGNE
SAINT TIMOTHEE

Chronique de Décoration



par MICHEL CADIEUX
conseiller en décoration

LE MEUBLE ANCIEN

Il est aujourd'hui d'une grande popularité d'incorporer une note ancienne à nos décors contemporains. C'est ainsi que l'acquisition d'un meuble ou d'un objet ancien s'avère difficile car il ne suffit pas seulement de choisir une antiquité pour elle-même, pour l'intérêt qu'elle représente à nos yeux mais aussi pour la place qu'on lui réserve. On sélectionne donc un objet antique non pas au hasard de son gré mais en vue de bien exploiter son charme dans un décor spécifique ou bien pour servir les besoins d'une pièce quelquonque.

Une seule touche ancienne suffit souvesnt à supprimer cette fameuse froideur dont on accuse généralement les ensembles modernes. Isolé dans un décor inhabituel, le meuble antique prendra donc de la valeur car il sera en évidence.

Puisque de nos jours s'harmonisent aisément tout ce qui est sobre et beau, on verra de plus en plus ces mariages agréables et complémentaires entre les meubles d'hier et ceux d'aujourd'hui.

les décorations CADIEUX inc.
38 STE-CECILE VALLEYFIELD 373-7979

PEINTURE SICO
Tapisserie, Céramique
ACCESSOIRES DE DECORATION
Tapis et prélarts ARMSTRONG

Wrangler ★ LIBERTÉ ★ landlubber LEE LEVI'S

BIG BLUE

PARADE DE MODES

EN PATIN A ROULETTES

ENTREE $1.50

AU ROLODIUM DE VALLEYFIELD

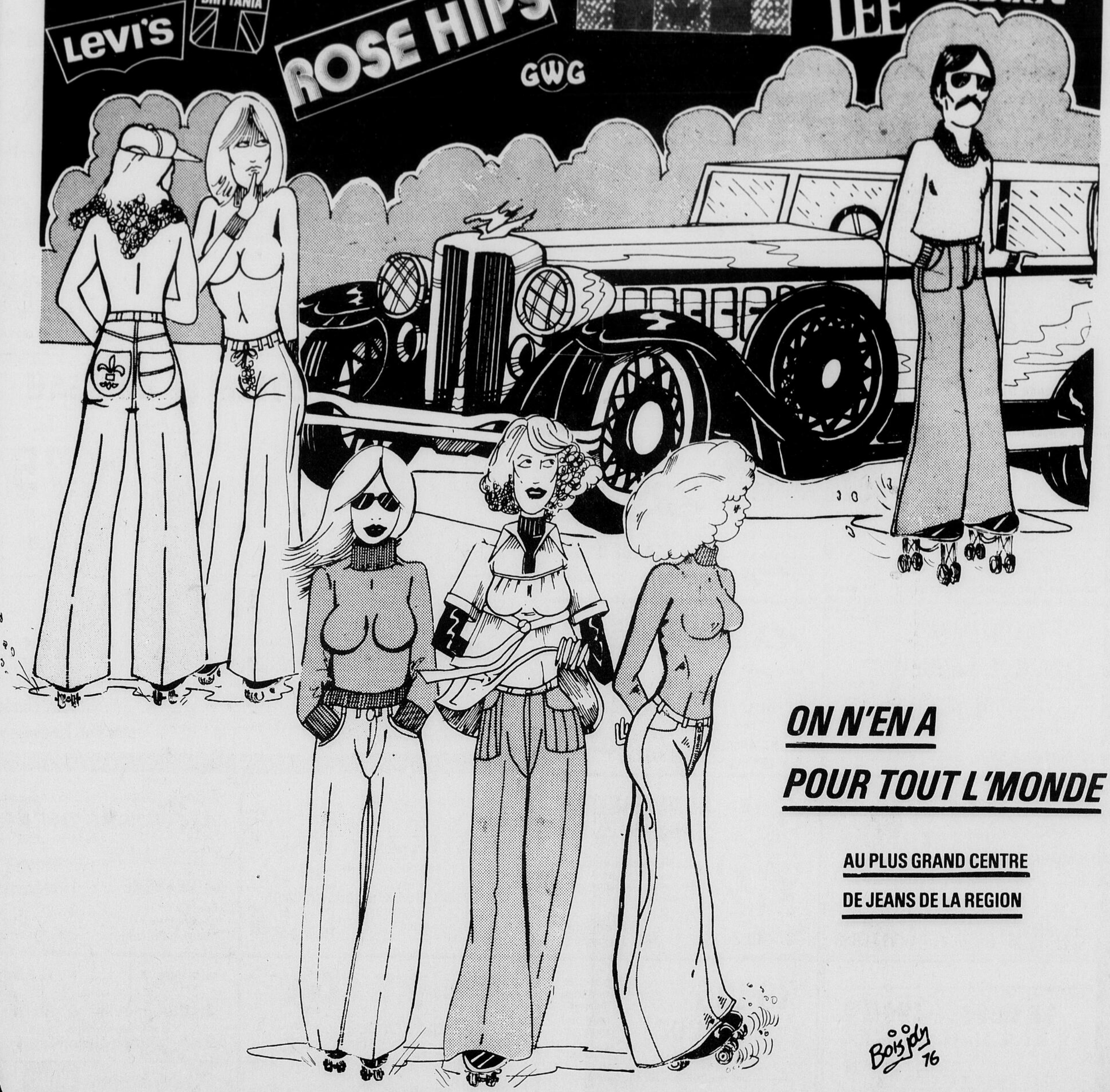
LUNDI 4 AVRIL à 7 P.M.

LOCATION DE PATINS 50¢

GWG

MARQUES REPUTEES

Lois le culottier BRITTANIA LEVI'S ROSE HIPS GWG YALE dober. ★ LIBERTÉ ★ LEE



ON N'EN A POUR TOUT L'MONDE

AU PLUS GRAND CENTRE DE JEANS DE LA REGION

Boisjoly 76

BO JEANS

35 ST-LAURENT
VALLEYFIELD
371-7372

245 BOUL. D'ANJOU
CHATEAUGUAY
691-7091

LE SOLEIL DU ST-LAURENT, 30 MARS 1977

FESTIVAL C de C
L'AS-TU SAUTÉ TOÉ?
Conseil 1180 - Valleyfield

3e FESTIVAL ANNUEL DES

CONSEIL 1180

Du 28 mars au

- A LA SALLE DES CHEVALIERS 70 ACADEMIE
- ARENA DE VALLEYFIELD

sous la présidence

GRAND CHEVALIE

Achetez votre macaron 50¢

PROGRAMME

LUNDI 28 MARS (Ce fut un succès)

- 20 heures: Ping Pong & Badminton
  Organisateurs: A. Beaver Demers
  J.M. Lecompte

MARDI 29 MARS (Ce fut un succès)

Ping Pong & Badminton

MERCREDI 30 MARS

- Ping Pong & Badminton

JEUDI 31 MARS

- 20 hres: TIR AU POIGNET MIXTE
  Organisateur: J.M. Boda Lecompte

VENDREDI 1 AVRIL

- 19:30 hres: TOURNOI CRIB MIXTE
  Organisateur: Roger Yelle

SAMEDI 2 AVRIL

- 10 hres à 5 hres
  LOISIRS DANS NOS SALLES
  Organisateur: C.D.A.F.
- 10hres: TOURNOI DE POOL
  Organisateur F. Laniel
- 13 hres: COMPETITION TIR AU CABLE
  Organisateur: Y. Asselin

COMITE DU

Président: George
Vice-Président: J.
Sec.: Germain B
Trés. : André Le
Directeurs:
Clément
Réal Mo
Raymond

Intendant:
Réginald Chia



Les organisateurs du festival C de C sont: Georges Gagné, président; Germain Bil vice-président; Germain Lefebvre, trésorier; Clément P Raymond Lafrance, directeurs; intendant. On remarque au "Beaver" Demers, J.M. Lecon Laniel. (Photo Le Soleil Rich



MERCI AUX COMMANDITAIRES

M. Georges Gagné, président du Comité du Festival de même que le Grand Chevalier Yvon Asselin remercient les commanditaires du Festival. On remarque: MM. Gérard Gagné, représentant de Mark Ten, Marcel Bégin de la Brasserie Molson, Georges Gagné, Yvon Asselin, Gaétan Déry, gérant de Mark Ten et Gilles Levasseur, président de Major Automobiles.

FESTIVAL C de C
L'AS-TU SAUTÉ TOÉ?
Conseil 1180 - Valleyfield

Achetez votre macaron 50¢
c'est votre entrée
pour tous les évènements

Meilleurs Voeux!
de vos amis
CLAUDE BEAUDOIN
et MARCEL
BEGIN



LA PANTALOMANIE
ROBERT "BOB" BRETON, prop.
229 VICTORIA VALLEYFIELD

•NOCES
•BANQUETS
discomobile BADA
373-1517

TAVERNE des SPORTIFS
REPAS COMPLETS
R. PHILIE & N. CARPENTIER, PROP.
414 CH. LAROCQUE VALLEYFIELD

BUFFET CHARLES
"Tout l'monde en parle"
NOCES
RECEPTIONS
TOUT GENRES
TELEPHONE
373-7330

RESTAURANT
CARREFOUR
TRUCK STOP
SERGE BEAUDOIN, prop.
MENU DU JOUR ET DEJEUNER
OUVERT 6 A.M. A 2 A.M.
LICENSE COMPLETE
SORTIE DU PONT LANGLOIS, VALLEYFIELD 371- 3047

can-am
YVAN BEAUDOIN SPORTS
Chez nous c'est Ski-Doo
ski-doo
223 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD 371-7004

RESTAURANT
PAUL. E. LAROCQUE
VENTE DE JOURNAUX
57 CHAMPLAIN VALLEYFIELD

MARCHÉ NÖEL
MAINTENANT SOUS L'HABILE DIRECTION DE
GERALD LEDUC
PROPRIETAIRE
59 CHAMPLAIN VALLEYFIELD 373-9933

SOUDURE BELLERIVE WELDING
GILLES TREMBLAY
103 COUSINEAU VALLEYFIELD 373-5863

CONCIERGERIE PAUL INC
PAUL DEREPENTIGNY, prop.
. Tous genres de conciergerie
. Lavage de tapis
373-8233 63 McLAREN VALLEYFIELD

DANDURAND & FRERE INC.
REMI HALLE, président
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
178 JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD TEL 373-4721

Ecole des BALLETS MODERNES du Sud-Ouest
THOMAS THE
et son équipe
vous souhaitent un
JOYEUX CARNAVAL
RENSEIGNEMENTS
763-5660
371-2212
373-6249

Bar Château Martineau
MUSIQUE ET DANSE
175 SALABERRY VALLEYFIELD 371-4422

RO-IDA décor ENR
. CERAMIQUE
. TAPISSERIE
. DRAPERIE
. COUVRE-LITS
. FOYER
RONALD LOISELLE, prop.
Tout pour la décoration intérieure
TEL 371-3921
226 MONTCALM VALLEYFIELD

Bienvenue
banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE
Guy Caron, directeur
50 DUFFERIN VALLEYFIELD 371-4611

Tél. 373-5991 Rés. 373-2130
E. Quenneville & Fils Enrg.
VENTE - REPARATION - PIECES
SOUFFLEUSE - TONDEUSE
CONCESSIONNAIRE TORO
220, RUE ELLICE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

TEL: 373-3014
RES: 373-2421
VITRERIE LAROCHELLE
VENTE ET POSAGE DE VITRES
SPECIALITE: VITRES "THERMOS"
. DESSUS DE MEUBLES
. DEVANTURES DE MAGASINS
MARCELLE LAROCHELLE, prop.
8 MOISE-PLANTE VALLEYFIELD

les pneus YVES BOURDON
SPECIALITE: ALIGNEMENT & BALANCEMENT DE ROUES
252 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD
373-3421 • 373-9311
UNIROYAL
PIRELLI
MICHELIN

MOI, QUAND J'AI BESOIN DE MEUBLES, JE SAIS OÙ ALLER . . .
Bonne Valeur BV Best Value
H. FARAND & FILS LTEE
ST-CLET, QUE
NORMAND FARAND, prés.
POUR UN FRIGIDAIRE, UNE CUISINIÈRE OU UNE BONNE CHAISE GRAND-PÈRE
SI VOUS VOULEZ FAIRE DE BONNES AFFAIRES VOYEZ VOTRE AMI - PIERRE
PIERRE MELOCHE
GÉRANT DES VENTES
TÉL: 456-3331

A. VILLENEUVE INC
CREME GLACEE QUEBON
Quebon!
TEL 373-9346
111 DES DOMINICAINES VALLEYFIELD

MERCI A TOUS NOS COMMANDITAIRES

CHEVALIERS DE COLOMB

u 3 avril 1977

nce d'honneur du

ER YVON ASSELIN

- A LA SALLE DES CHEVALIERS 70 ACADEMIE
- ARENA DE VALLEYFIELD

CONSEIL 1180

3e

FESTIVAL C de C

L'AS-TU SAUTÉ TOI?

Conseil 1180 - Valleyfield

Achetez votre macaron 50¢

U FESTIVAL

ges Gagné

J. Pierre Philie

Billette

efebvre

t Phoenix

oyen

nd Lafrance

asson



al des Chevaliers de Colomb
sident; Jean Pierre Philie,
Billette, secrétaire; André
t Phoénix, Mario Séguin et
urs, et Réginald Chiasson,
aussi la présence de A.
compte, Roger Yelle et F.
ichard Vaillancourt)

PROGRAMME

SAMEDI SOIR 2 AVRIL

- 18 à 19 hres: HOCKEY DES VIEUX (Arena)
  Organisateur: Claude Yelle
- 19 à 20 hres: BALLON BALAI (Aréna)
  Organisateur: Georges Gagné
- 21 hres: SOIREE DANSANTE A LA SALLE
  Musique: BADA mobile
  Dévoilement du Chevalier de l'année

DIMANCHE 3 AVRIL

- 12 à 12:50: hres: Patinage Libre (Aréna)
- 13 à 14 hres: Hockey Femmes (Aréna)
  Organisateur: G. Billette

  14 à 15 hres: Jeux pour enfants (Aréna)
  Organisateur: R. Chiasson
- 15 A 16 HRES: HOCKEY
  CHEVALIERS VS C.K.V.L.
  Organisateur: G. Billette
- 16 à 17 hres: Jeux à l'aréna Hommes, Femmes, Enfants (15 ans)
- 17 à 18 hres: Hockey:
  Mécontents vs Chevaiiers
  Organisateurs: Red et Réal

DIMANCHE SOIR 3 AVRIL

- 19 hres: Souper dans nos salles
- 20:30 hres: Spectacle "ATOMA" par la troupe
  Ballets, modernes du sud-ouest

Mark Ten

Meilleurs Voeux!

GAETAN DERY
Gérant
GERRY GAGNE
Représentant



TISSUS chez CLAIRE
. Exclusivité . Couture
373-1517
47 ALEXANDRE VALLEYFIELD



MERCERIE BRETON
Robert "Bob" breton, prop.
225 VICTORIA VALLEYFIELD

TEXACO
D. MONTPETIT TEXACO
371-7343
388 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD

SALABERRY BAR-B-Q
LUCIEN LEVESQUE, prop.
. Livraison Gratuite
. Ouvert 24 heures par jour
295 SALABERRY VALLEYFIELD
373-4419



Roger Fleuriste ENRG.
Roger Duguay, prop.
Fleurs pour toutes occasions
313 VICTORIA, VALLEYFIELD
371-2555

L'ERE DES MEILLEURES PHOTOS COULEUR
Photo Pierre INC.
Portraitiste
311, RUE VICTORIA — VALLEYFIELD
373-2777 — 373-8251
PORTRAIT STUDIO ♦ MARIAGE ♦ COMMERCIAL

HOTEL NEW-YORK CENTRAL
. BAR SALON
. TAVERNE
. DANSE
175 JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD
ORCHESTRE TOUS LES SAMEDIS
MAGELLA
"LE BEAUCERON"

Bon Succès
Les Marchés Métro
METRO
VALLEYFIELD ET NITRO

Bon succès au Carnaval!
SYMBOLE D'EXCELLENCE
GM MARK OF EXCELLENCE
CHEVROLET
Oldsmobile
major VALLEYFIELD
MAJOR AUTOMOBILE INC.
373-3344
280 BOULEVARD LANGLOIS VALLEYFIELD

Bar Champlain
29 ST-LAURENT VALEYFIELD
PROPRIETAIRE
J. CLAUDE HIMBAULT CONRAD STE-MARIE



RESTAURANT
Le Bidon
SPECIALITE "HAMBURGER BIDON"
333 CHEMIN LAROCQUE
PROPS: ROBERT LALONDE & CONRAD STE-MARIE

RAYMOND BLOUIN ASSURANCES
VIE . AUTOMOBILE
FEU . VOL. RESPONSABILITE
RISQUES DIVERS
400 DUFFERIN VALLEYFIELD
373-6452

restaurant Marina
SPECIALITE SUBMARINE
425 VICTORIA VALLEYFIELD
PROPS: JEAN-GUY LEGAULT ET R. GRIMARD

Les Distilleries Schenley du Canada, LTÉE

TAXI VENISE



373-2727

J.P. CHATIGNY, C.G.A. M. CARON, C.G.A.
Chatigny, Caron & Associés
COMPTABLES GENERAUX LICENCIES
261 VICTORIA, SUITE 310 VALLEYFIELD, QUE.
TEL. 373-5698

j. o. clermont ltée
39 rue napoléon st.
valleyfield, qué.
tél.: 373-2860
bois
materiaux de construction
ferronnerie
s.c. J.M. Clermont

REAL LEBLANC
HUILE A CHAUFFAGE
373-7490
55A CHAMPLAIN VALLEYFIELD

biscuiterie GIROUX
ROBERT GIROUX prop.
AGENT Laura Secord
261 VICTORIA VALLEYFIELD
TELEPHONE 373-3890



BO JEANS
Yves Gagné prop
Le plus grand CENTRE DE JEANS de la région
35 ST-LAURENT, VALLEYFIELD

MERCI A TOUS NOS COMMANDITAIRES

SOS-Garderies réplique au ministre Lazure qui prétend "doubler les garderies subventionnées"

Suite à une déclaration récente du Ministre Denis Lazure, en ce qui concerne les garderies, le mouvement SOS-Garderies a voulu éclaircir quelques points. On se souvient qu'avant les élections, le P. Q. nous promettait un réseau de garderies gratuites et même du transport pour les enfants. Tout récemment la Ministre des Affaires Sociales a fait miroiter la possibilité "de doubler les garderies subventionnées au cours de l'année". Ceci veut dire améliorer le "Plan Bacon" forme d'assistance financière aux familles dont les besoins sont les plus grands c'est-à-dire les assistés sociaux et les femmes chef de famille qui gagnent un salaire de famine).

Le Ministère nous accorde des miettes ici et là parce que les familles ont lutté pour leurs droits. En effet en 1974 SOS avait évalué comme nettement insuffisant le $5.00 par jour offert en subvention par enfant, en 1966 le gouvernement offrait $6.00 par jour et en 1977 un gros $6.00 par enfant.

De par ce fait il ne reconnaît pas le droit des femmes aux garderies, mais indexe les subventions au coût de la vie comme tout bon gouvernement devrait le faire pour maintenir le pouvoir d'achat des contribuables.

Il faut être tellement "défavorisé" pour bénéficier d'une entière subvention ($6,00 par enfant) qu'une famille où les deux parents travaillent au salaire minimum ne reçoivent aucune aide du Plan Bacon.

Le budget de $5 millions accordé pour les garderies est le même que par le passé, il n'y a pas d'augmentation, alors que la subvention versée aux parents est de $6,00 par jour par enfant, avec $5 millions on peut en subventionner 3,000. Le Ministère parle d'augmenter à $8,00 par jour par enfant, avec $5 millions cela fait 2,400 enfants, 600 enfants de moins en garderie et 600 familles sans un revenu additionnel ou sans revenu du tout. En plus, le $5 millions ne sert pas seulement pour les subventions d'aménagement et de démarrage en plus des frais d'administration des garderies, on voit que le nombre d'enfants est encore plus réduit.

M. Lazure prétend doubler le nombre de garderies? et bien voici nos calculs: Il y a actuellement 330 garderies. Si on double en nombre et qu'on accorde à chacune $8,000 de subvention d'aménagement et de démarrage, comme le prévoit le plan Bacon, ça coûte $2,640,000. Cela laisse $2,360,000 pour les subventions aux enfants, soit 1,195 enfants à $8.00 par jour par 365 jours par année.

Pour la majorité des femmes cela signifie que le droit au travail leur est refusé parce que près de la moitié de leur salaire doit servir à payer les frais de garde.

Depuis l'avènement du fameux Plan Bacon, plus de 40 garderies populaires sont disparues parce que l'Etat ne subventionne aucune garderie, il a subventionné un nombre très limité de parents.

Le mouvement SOS-Garderies revendique un réseau de garderies gratuites et contrôle par les usagers et exige de l'Etat de reconnaître le droit des femmes au travail et aux garderies.

Pour information: 371-0060 ou 373-7812 (mardi et jeudi).

Ste-Justine de Newton

Démonstration de dressage de chiens dimanche le 3 avril

(Yvan Bélanger).

Dimanche le 3 avril les Entreprises N.A.C.Academy présenteront une démonstration de dressage de chiens au chenil de cette firme situé sur le 6ième rang à Ste-Justine de Newton dans le comté de Vaudreuil. La démonstration débutera à 2h30.

Le chenil des Entreprises N.A.C. Academy est considéré comme le plus moderne au monde. Actuellement le chenil accueille 150 chiens. Les installations peuvent accueillir en même temps près de 450 représentants de la race canine.

L'ouverture officielle devrait avoir lieu au cours du mois de mai mais déjà le chenil est en opération. Le propriétaire de cet établissement, M. Claude Poirier, a visité plusieurs chenils avant d'aménager le complexe de Ste-Justine de Newton.

Il est à noter que ce chenil se spécialise surtout dans le dressage des chiens. Dimanche le 3 avril toute la population est invitée à venir assister à cette démonstration.



Samedi au cours de la soirée organisée par le Théâtre Communautaire à l'école St-Eugène, Marie Reynolds a donné des explications sur le rôle et l'action de SOS-Garderies. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

FESTIVAL C de C
L'as-tu sauté ton?
Conseil 1180 - Valleyfield



Lors du dernier diner hebdomadaire du club Rotary de Valleyfield, le président du club, M. Pierre Leduc accueillait messieurs Paul Richard, Ghislain Roux et Armand Miron de la compagnie d'assurance Great West. M. Jean Pierre Filiatrault rencontrait aussi le groupe. D'autre part, une séance d'information concernant l'administration et la planification en général était présentée aux membres du club par les représentants de cette compagnie d'assurance. Le tout se déroulait au Club Nautique local (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Mouvement scouts-guides de St-Timothée

Les dirigeants du 22e mouvement scouts et guides de St-Timothée ont sollicité dernièrement plusieurs commerçants de la région pour amasser des fonds pour organiser des activités au cours de l'année. Le mouvement remercie les donateurs suivants pour leur collaboration: l'âge d'or de St-Timothée; l'oeuvre des Loisirs de St-Timothée; la municipalité de la paroisse de St-Timothée; le club Optimiste, la caisse populaire; K-Mart; les entreprises Landry; Guy Laberge Tapis Enrg.,; Bijouterie Pierre Bédard; Au coin des petits animaux; centre de la verdure; artisanat Artic; garage Prieur; club Silhouette; salle de quilles de St-Timothée; les Myladies; Robert Lalonde; St-Timothée Drilling; Yvon Leroux; ambulances routières et Le Géant Inc.

divers décor
Spécieux du printemps
2046 CH. DU FLEUVE LES CEDRES, QUE. 452-4040

SPECIALISTE DE LA SALLE DE BAIN
Une visite vous convaincra.!
ESTIMATION GRATUITE à domicile

GRAND CHOIX TUILES CERAMIQUES
VENTE & INSTALATION
Accessoires pour salle de bain, toilettes, lavabos, bains, etc.
DECORATION•PLANIFICATION



INSTALLATION SEULEMENT, SI DESIRE

SAVE TODAY'S SMILES



A PROFESSIONAL SX70 COLOUR PORTRAIT FOR $5*

- *Choose* from our selection of *eight* scenic and colour backgrounds.
- *Select* additional portraits and *save* up to 1/3 compared to 1975 prices.
- See our new large Decorator Portrait.
- Your complete satisfaction guaranteed or your money cheerfully refunded.

No obligation to buy additional portraits

shooting dates

Tues. Wed. Thurs. Fri. Sat.
Mar 29 30 31 Apr. 1 2

photography time

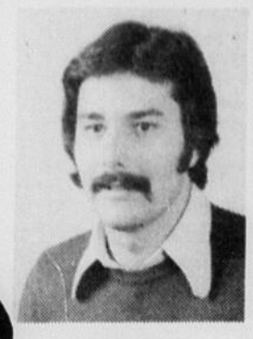
Tues & Wed 9-5,
Thurs & Fri 10-8, Sat 9-4:30

70 MADEN
VALLEYFIELD,QUE

SVP selection valeur prix
LaSalle

One sitting per subject—$1 per subject for additional subjects, groups, or individuals in the same family. Persons under 18 must be accompanied by parent or guardian.

ROBERT "BOB" LEDUC
a le plaisir d'annoncer qu'il vient d'ouvrir à Valleyfield un



ROBERT "BOB" LEDUC

CENTRE MAYTAG
LA COMPAGNIE FIABLE

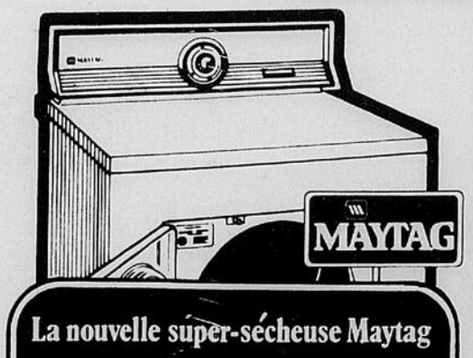


PRÉSENTE LES TOUTES NOUVELLES
MAYTAG
AMÉLIORÉES
NOUS VENDONS EXCLUSIVEMENT DES APPAREILS "MAYTAG"

Laveuse Maytag à toute épreuve

* Lessiveuses "Tissu-Matic" programmées pour tous tissus
* Choix de quatre températures d'eau
* Distributeur d'agent de blanchissage sur tous les modèles (sauf A-106)
* Filtre à charpie immergé
* Cuve auto-nettoyante à finition d'émail de porcelaine

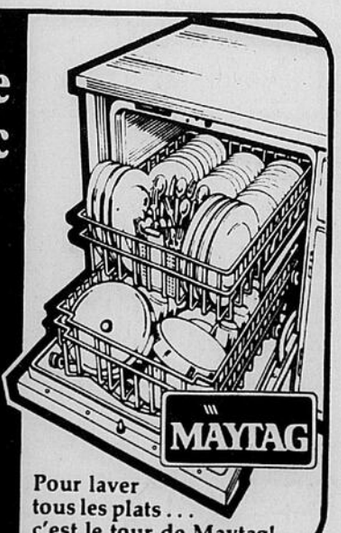
avec la GARANTIE 2 ANS sur pièces et main d'oeuvre et 5 ANS sur la carosserie contre la rouille



La nouvelle super-sécheuse Maytag

* Capacité accrue de 26%
* Nouveau "souffle de chaleur" à séchage plus rapide
* Choix de commandes: minutée — automatique — électronique
* Revêtement exclusif "Dura-Doux" du tambour
Garantie anti-rouille de cinq ans

Lave-vaisselle Maytag à bloc modulaire



• Gicleurs à trois niveaux • Capacité inégalée • Chargement équilibré • Choix varié de cycles • Installation facile, entretien par devant • Fonctionnement silencieux • Filtre Micro-Mesh™ autonettoyant • Bloc modulaire

Pour laver tous les plats... c'est le tour de Maytag!

PLUS DURABLES QUE JAMAIS...

100 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD
371-7713

tadugou ?
ALORS, VIENS VOIR NOS JOLIES CHOSES
SPECIAL D'OUVERTURE
VENDREDI ET SAMEDI 1-2 AVRIL
10% REDUCTION
AVEC CE COUPON
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
BOUTIQUE pour dames tadugou
21 JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD

Selon la Commission Municipale

Certaines clauses du contrat avec la firme Sullivan & Sullivan ont un aspect inusité

(Yvan Bélanger)

Le conseil municipal a reçu lundi soir les commentaires de la Commission municipale relativement au contrat octroyé à la firme Sullivan & Sullivan le 17 avril 1974 pour la confection du rôle d'évaluation. Selon Me Richard Beaulieu, président de la Commission municipale"

1 - Le contrat comprend une structure d'honoraires à la pièce (ref. B-3 du contrat) et une structure d'honoraires selon les tarifs de la Corporation. Cette dernière s'applique à certains immeubles spécifiques, soit les industries, commerces, institutions, etc. . .(ref. B-2-6, B-2-7, B-2-12, B-2-13).

2 - Les honoraires selon les tarifs de ladite Corporation n'étant pas établis pour les fins particulières des rôles d'évaluation, c'est alors le tarif horaire général aux membres de cette corporation qui s'applique.

3 - Le contrat ne comporte pas de "plafond" pour le total des honoraires ni de plafond pour le nombre d'heures à effectuer aux dossiers industriels, commerciaux, etc. .(B-2-6, B-2-7, B-2-12, B-2 13).

4 - Les articles B-3 et B-4 prévoient le paiement progressif des honoraires à compter du 15 janvier 1974.

5 - L'article B-5 prévoit que les tarifs mentionnés au contrat sont sujets à une indexation au coût de la vie suivant le taux d'évolution mesuré par Statistique Canada.

6 - Le contrat a été signé le 11 février 1974.

7 - La Corporation n'ayant pas de contrat - type ou de règlements concernant l'évaluation en secteur municipal, le contrat étudié aux présentes semble donc valide malgré l'aspect inusité ou rare de certaines clauses (ref. 1 à 5 qui précèdent).

EN CONCLUSION:

a - Les taux de base peuvent donc être indexés selon la croissance de l'indice du coût de la vie, tel que mesuré par Statistique Canada (ref. 5 qui précède).

b - Le taux horaire lorsqu'il s'applique, peut lui aussi être indexé mais pas au-delà des taux officiels de la Corporation et tels qu'approuvés par l'Office des Professions.

c - Une fois établi le calcul des rajustements, il serait souhaitable que celui - ci soit soumis pour vérification.

Par contre, ce calcul doit tenir compte des versements effectués depuis la signature du contrat et de la période de ces versements.

J'espère le tout à votre satisfaction et je demeure à votre disposition pour en discuter.

NOTE: La clause d'indexation (art. B-5 du contrat) aurait dû fixer la période au-delà de laquelle interviendrait l'indexation. Un tel défaut semble permettre l'indexation à partir de l'entrée en vigueur du contrat.

Faut-il vraiment endosser une telle convention? Personnellement je ne pourrais le faire étant moralement en désaccord avec certaines clauses! Pourquoi les municipalités ne consultent - elles pas préalablement?"

Suite à la lecture de ce document, le conseiller André Meloche a proposé que le conseil municipal se réunisse afin de prendre une décision finale sur le sujet. M. Charles Lalonde a suggéré qu'il y ait une rencontre préalable avec des représentants de la firme Sullivan & Sullivan. Il est à noter qu'il sera également question lors de cette réunion de la révision du rôle d'évaluation. A cet effet, une lettre de la firme Sullivan & ASullivan a été lue lundi soir au conseil. Cette lettre signée par M. Laurent Fortier, évaluateur responsable signale que:

" Comme je le faisais remarquer, au moment du dépôt du rôle d'évaluation 1977 dans les conclusions d'un rapport daté du 12 novembre 1976, le rôle que vous possédez actuellement doit être modifié d'années en années de sorte qu'il ne devienne pas rapidement un instrument désuet et inapte à refléter la valeur réelle.

Bien sûr, l'évaluateur doit ajouter au rôle les nouvelles constructions et enlever celles qui sont démolies et, de façon générale, se conformer aux articles 86 et 87 et 88 de la loi sur l'évaluation foncière. Cependant, il doit en outre (art. 89): chaque année qu'il n'en est pas dressé un nouveau, le rôle doit être revisé pour:

A) Faire état de la valeur réelle des immeubles, en la maintenant, en l'augmentant ou en la diminuant, selon le cas. Ceci s'effectue par des analyses du marché et l'application de facteurs de correction pour chaque catégorie d'immeuble de la municipalité.

B) Le rendre conforme à un règlement du lieutenant gouverneur en conseil relatif à son contenu.

Or, cet aspect de la revision ou du rôle va être modifié de façon sensible cette année par la mise en application partielle du manuel provincial d'évaluation préconisé par le ministère des Affaires Municipales en matière d'évaluation foncière.

Les deux premiers aspects du rôle à être affectés sont:

L'établissement d'une matrice graphique et l'utilisation des formulaires 1.3 Mc Bee.

Au moment de l'ordonnance, qui devrait être annoncée ce mois-ci, il est à noter que ladite ordonnance sera accompagnée d'un programme de subvention et d'aide financière prévu par le ministère visant ces deux aspects du rôle "nouvelle génération".

La C.S.N. régionale achète un édifice

(Jean-Guy Pelletier)

La CSN régionale tenait un congrès spécial lundi soir au conseil central à Valleyfield et après un long débat une résolution fut finalement adoptée pour permettre un emprunt sur 10 ans devant servir à l'achat d'un édifice où sera dorénavant logée la CSN régionale. Les militants CSN ont donc choisi de quitter au 1er juin les locaux qu'ils louent présentement. Ils déménageront leurs pénates dans un édifice appartenant à Dr. Marc-Yves Trépanier; cet édifice est situé sur la rue Champlain en face du Cégep de Valleyfield, il compte trois étages.

LE SOMMET ECONOMIQUE

Autre sujet qui a suscité des débats lundi et qui en suscitera davantage lors d'un autre congrès spécial prévu le 16 avril la CSN doit-elle ou non participer au sommet économique avec le Gouvernement et les représentants du Patronat? Certains disent que le contexte a changé le 15 novembre au Québec et que la CSN doit faire valoir les points de vue des syndiqués là où c'est utile, alors que d'autres dénoncent énergiquement le tripartisme qui fait appel à la concertation et briserait le syndicalisme de combat que met de l'avant la centrale québécoise.

Donne....
donne....
donne....

FONDATION DU COEUR
ISTC veille sur vous!

sous les auspices du
Club Rotary de Valleyfield



La semaine dernière au Centre d'Achat de Valleyfield avait lieu le tirage Electrolux dont la gagnante fut Mme Thérèse Monbleau de St-Jean. Assistaient à ce tirage, MM. Pierre Lecompte, Roger Fournier, J.T. Marchand, Roger Bisaillon, J.P. Beloin, Yves Beloin, Yvon Lamoureux, Joseph Gosselin, Paul-Aimé Leboeuf et Yvon Forest. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

GRAND SPECIAL GRAND
SALAISON VALLEYFIELD
147 SALABERRY 373-3696

ROTI FESSE DE VEAU DE LAIT 99¢ LB
ECHALOTES 3 PAQUETS 39¢
ROTI EPAULE DE VEAU DE LAIT 69¢ LB

SPECIAL POUR CONGELATEUR
• BOEUF GRADE A-1 DEMI-BOEUF 89¢ LB
• PORC 1ière qualité
PRIX EN VIGUEUR 28 MARS-2 AV.
GRAND SPECIAL GRAND



La Joconde

NOTRE GRANDE VENTE SE POURSUIT JUSQU'AU 9 AVRIL!

Durant ces jours, vous pourrez profiter d'un escompte de 10% sur toute la marchandise. Que les belles d'été se le disent.
Robes fraiches, mélanges délicats, coloris différents, dans des pointures de 5 à 24½.

...un sourire bien habillé!
20 rue Léger
Grande-Ile
371-4316

ENTREPOSAGE
2 NOUVELLES VOUTES ULTRA-MODERNES
A L'ARRIERE DU MAGASIN
• Les plus nouvelles de la région • Isolées à 100% • Capacité 5000 manteaux de plus

NOTRE VOUTE est isolée 100% vous assurant par ce fait, une meilleure PROTECTION contre l'humidité et la chaleur

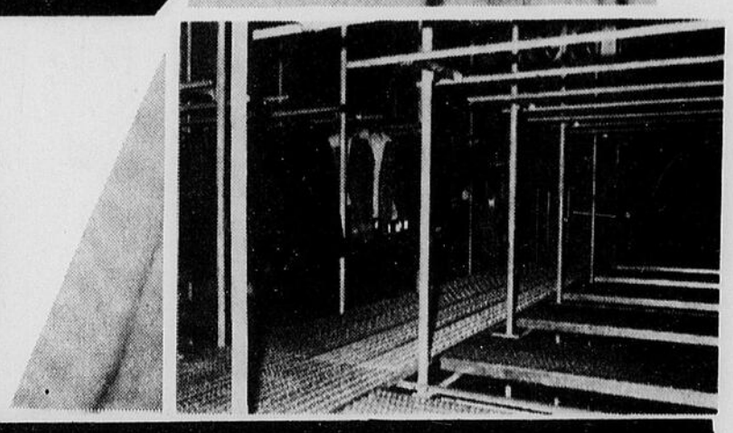
NOUVEAU SYSTEME A AIR REFRIGERE gardant la température et l'humidité à un niveau idéal pour POUR VOS FOURRURES

VOS FOURRURES entreposées dans les NOUVELLES VOUTES de GRENIER FOURRURES garderont plus longtemps leur beauté, par le fait même leur durée sera plus longue



• Nouveau système de fumigation
• Plan de protection d'assurance 12 mois

Vos fourrures sont entreposées ici même à VALLEYFIELD
CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES
appelez simplement
373-1707



* SECURITE MAXIMUM *



GRENIER FOURRURES
Vous invite en tout temps à venir voir votre manteau et apprécier le soin qu'on lui donne

• Bienvenue à nos anciens clients et aux nouveaux
• A l'automne, vous pourrez obtenir votre entreposage à 2 minutes d'avis, car elle est entreposée à Valleyfield
• Ne prenez pas de risques confiez vos fourrures à des experts

Vous en obtiendrez toujours plus pour votre argent chez GRENIER FOURRURES

SERVICE DE REPARATIONS
SERVICE DE NETTOYAGE
Lusterised
MANTEAUX DE DRAP: Garnis ou doublés de fourrure
Chapeaux - Collets - Manchons - Bottes
CUIR: Nettoyé et reteint
SUEDE: Nettoyé aux risques du client
BRITEX: Mouton gris - Chinchilla - Seal d'Alaska
BLEACH: Vison - Hermine - Renard - Lapin
PRESSAGE: Broadtail - Swakara - Pattes de Mouton - Chevreau

Vous êtes chez-vous chez
GRENIER FOURRURES 46 Du Marché Valleyfield 373-1707 371-3110

Festival d'aubaines

chez AVA

ROTI DE PORC FRAIS

- BOUT DES COTES
- ENVIRON 3 LIVRES

59¢ la livre

COTELETTES PORC FRAIS

COUPE DU CENTRE — la livre **$1.39**

SAUCISSE PORC ET BOEUF

MARQUE PROVIGO — la livre **69¢**

FILET DE SOLE

CONGELE — la livre **$1.79**

ROTI DE PORC FRAIS

- BOUT DE FILET
- ENVIRON 3 LIVRE

69¢ la livre

JAMBON MIDGET

- MARQUE PROVIGO
- EMPAQUETE SOUS VIDE

1.65 la livre

SUPER-MARCHE D'ESCOMPTE AVA **aux Vraies aubaines**

FILIALE DE PROVIGO

NESTLE
CHOCOLAT CHAUD
BOITE 23 ON
1.55

LAITUE
EN POMME VARIETE
"ICEBERG"
49¢

BROCOLI
FRAIS
IMPORTE E.U.
59¢

BAGGIES
SAC GARDE-MANGER
FORMAT 40
87¢

LONEY'S
SOUPES POULET
ET NOUILLES
MULTI-PACK 6 ENV
83¢

ASPERGES
FRAICHE
IMPORTEES E.U.
1.29 LB

BANANES 21¢ LB

PATATES
I.P.E.—SAC 10 LBS
85¢

COTTONNELLE
PAPIER TOILETTE
ASST
BLANC JAUNE
ROSE VERT
4 ROULEAUX
99¢

SUCRE BLANC
SAC
4 KG
1.59

MARGARINE DELSIE
FORMAT
1 LB
29¢

ESSUIE-TOUT
PROVIGO
COULEURS ASSORTIES
2 ROULEAUX
89¢

MELANGE GATEAUX "PROVIGO"
5 VARIETES
ASST
19 ON
49¢

CREME GLACEE "PROVIGO"
SAVEURS
ASST
CARTON 2 LITRES
99¢

LAVO
EAU DE JAVEL
128 ON
77¢

THE SALADA
ORANGE PEKOE
60 SACHETS
1.07



NESCAFE
CAFE INSTANTANE
DECAFEINE—8 ON
3.69

NIBLETS
MAIS EN GRAINS
FANTAISIE—19 ON
47¢

J'ECONOMISE DAVANTAGE

CHEZ AVA

71 MADEN, VALLEYFIELD

DÉCÈS

DUQUETTE
A Beauharnois, le 23 mars, à l'âge de 57 ans, est décédé M.Louis Bédard Duquette, célibataire, demeurant au 1 rue Richardson à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 26 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon bourgie & Frère Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Clément où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation à Lachine.

GAGNIER
A Howick, le 26 mars à l'âge de 66 ans, est décédé subitement M.Joseph Gagnier pulsatier, époux d'Irène Loiselle, demeurant à Howick. Les funérailles ont eu lieu le 29 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiselle, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Howick où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à Howick.

BOURBONNAIS
A St-Polycarpe, le 24 mars, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Oliva Bourbonnais, née Cécile Sureau, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles ont eu lieu le 26 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 10,30 heures. Inhumation à St-Polycarpe

LEDUC
A St-Timothée, le 23 mars, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Antonio Leduc, époux de Lorette Maloin, demeurant au 2 Cléophas à St-Timothée. Les funérailles ont eu lieu le 26 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service fut célébré à 15,30 heures. Inhumation à St-Timothée

JUTRAS
A Valleyfield, le 24 mars à l'âge de 49 ans, est décédé M.Fernand Jutras, époux de Cécile Vigneault, demeurant au 75 St-Louis à Valleyfield Les funérailles ont eu lieu le 26 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à Valleyfield.

GENDRON
A Valleyfield, le 25 mars à l'âge de 71 ans est est décédé M. Oscar Gendron, époux de Flore Caron, demeurant au 44 Viau, apt.4, à Valleyfield Les funérailles ont eu lieu le 29 mars dernier. Le convoi funèbre est parti de salons J.A.Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service fut célébré à 15 heures. Inhumation à Valleyfield.

REMERCIEMENTS



M. Isidore Pomminville et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Isidore Pomminville, née Arthémise Lafleur, survenu le 26 décembre 1976, à l'âge de 77 ans et 10 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Emile Plante et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Emile Plante, survenu le 1er mars dernier, à l'âge de 65 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENT

M. Gaston Hébert de St-Zotique et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Gaston Hébert, née Jeannette Tétrault, survenu le 2 février dernier à l'âge de 60 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Les enfants de Madame Albert Reid (née Bernadette Pitre) ainsi que les familles Reid & Pitre remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de celle-ci survenu le 10 février dernier.

Que tous veuillent considérer ces remerciements comme personnels

REMERCIEMENTS



Tous les membres de la famille Gilles Poirier ainsi que sa grande amie, Thérèse Perreault, et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gilles Poirier, survenu le 1er mars dernier, à l'âge de 49 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

SALONS FUNERAIRES
. 315 rue Danis
. 145 rue St-Laurent
. 200 rue Champlain
ERNEST
MONTPETIT & FILS INC.
315 DANIS, VALLEYFIELD
TEL: 373-3511
SALONS les plus modernes

REMERCIEMENT



M. et Mme Claude Caza (Laurette Hart) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur fille Micheline, survenu le 21 mars dernier, à l'âge de 11 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

M.Gérald Pinsonneault a voué 18 ans se de sa vie à la chose scolaire

(Yvan Bélanger)

Samedi soir dernier, l'Ex - président de la commission scolaire régionale Salaberry, M. Gérald Pinsonneault, a été honoré de façon particulière lors d'une fête qui s'est déroulée au Château à Huntingdon. La majorité des commissaires de la régionale Salaberry et de la commission scolaire de Huntingdon ont participé à cette soirée de même que les cadres de ces deux organismes.

Au cours d'une brève allocution, le directeur général de la commission scolaire régionale Salaberry, M. Maurice Marleau, a rappelé les grands moments de la vie de M. Pinsonneault. M. Marleau a entre autre rappelé que M. Pinsonneault a été élu commissaire pour la première fois en 1958 à la commission scolaire de Ste-Barbe. Suite au regroupement, il a siégé à la commission scolaire de Huntingdon de 1968 à 1970. De 1971 à 1973 il a été président de la commission scolaire de Ste-Barbe.

De 1965 à 1972 il a siégé en tant que commissaire à la régionale Salaberry



avant d'accéder à la présidence de cet organisme. M. Pinsonneault a été le président de la régionale de 1973 à 1976.

M. Gérald Pinsonneault a également oeuvré au sein de l'Association diocésaine des commissions scolaires. Il a été délégué auprès de cet organisme de 1972 à 1976. Il a été membre du conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires de 1974 à 1976. Ce dernier a également été président de la caisse populaire de Ste-Barbe, directeur du comité des Jeux du Québec de Valleyfield et secrétaire de l'U.C.C., section Ste-Barbe.

De nombreux présents ont été remis au cours de la soirée à M. Pinsonneault et à son épouse.

En terminant, M. Pinsonneault a pris la parole et a souligné que puisqu'il semblait si compétent dans plusieurs domaines, il aurait sûrement fait un bon député.

Concours du camping

Yvan Bélanger

La famille de M. Jean Marc Surprenant représentera la région de la Rive-Sud Métropolitain-Sud-Ouest du Québec, au concours de la famille provinciale du camping 1977. La Fédération Québécoise de camping et caravaning Inc. a rendu public la semaine dernière, la liste des 16 familles qui se disputeront le titre de famille du camping 1977. La grande finale aura lieu le 31 mars au salon du camping à la Place Bonaventure.

Projet P.I.L. "de fil en aiguille"

Les promoteurs du projet Initiative Locale "de fil en aiguille", tiennent à aviser la population que ce n'est pas le vestiaire St-Vincent de Paul qui a reçu une subvention de $21,500.00 mais bien le projet P.I.L. ci-haut mentionné.



EN EXCLUSIVITE
La fameuse batterie de cuisine "FLAVORITE" recommandée par "JULIETTE HUOT"



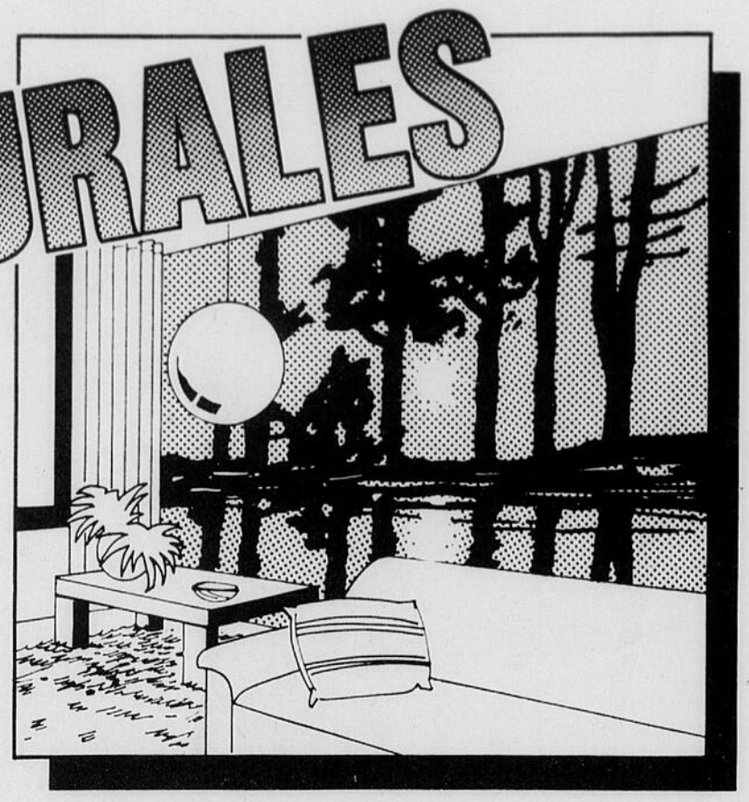
ACIER INOXYDABLE
CUISSON SANS EAU
LIVRAISON IMMÉDIATE
Aussi disponible: Lingerie complète (Texmade ou Wabasso), coffre en cèdre, verrerie, vaisselle, et coutellerie "ROGERS"

POUR PLUS D'INFORMATION SANS OBLIGATION DE VOTRE PART, POSTEZ A:
LE TROUSSEAU DE LA JEUNE FILLE MODERNE INC.
5786 JEAN-TALON EST ST-LEONARD, P.Q.
256-3623
NOM:
ADRESSE:
VILLE: TEL:
MME RIEGERT GERANTE REGIONALE 256-3623

Chez Sherwin-Williams

vous économisez sur les

PHOTOMURALES



et vous enrichissez votre décor.

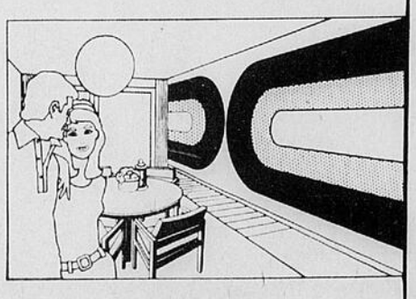
Avec nos photomurales vous pouvez rendre les pièces de votre foyer plus belles... plus originales. Que vous optiez pour le charme naturel d'un paysage campagnard ou pour la beauté sauvage d'une vue sur la mer, toujours vous élargirez vos horizons, toujours vous pousserez les murs plus loin. Choisissez parmi plus de douze scènes aux riches coloris celles qui reflètent votre personnalité. Faciles à poser, nos photomurales sont vernies pour ajouter à la solidité et rendre le nettoyage aisé. Pourquoi n'en poseriez-vous pas sur les murs de votre bureau?

Dimensions: 12'8" X 9'
(Pour un mur plus petit, il suffit de couper les côtés de la photomurale.)

PRIX SPÉCIAL $44.95 ch.
Ord. $59.95—

Nouveau décor "Supergraphic"

Pas besoin d'engager d'artiste peintre! Avec la trousse "Supergraphic" vous aurez le choix de 8 motifs pour réaliser vos propres chefs-d'oeuvre qui décoreront les murs de votre intérieur... quelles que soient leurs dimensions.



Prix spécial $5.98 Ord. $7.98

La peinture "ACCENT" de Sherwin-Williams ajoute la touche du décorateur

Des couleurs qui embelliront chaque pièce de votre foyer. Convient admirablement bien pour être employée avec le "Supergraphic"

Choix de
• Latex mat $4.28 32 onces liquides Rég. $5.05
• Alkyde mat $5.48 32 onces liquides Rég. $6.43
• Émail semi-lustré



DÉPÊCHEZ-VOUS...LA VENTE SE TERMINE LE 9 AVRIL

SHERWIN WILLIAMS ®

CHARGEX UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT!
PROFITEZ DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT DE LA BANQUE DE MONTRÉAL POUR L'ACHAT DES REVÊTEMENTS DE SOL.

SHERWIN-WILLIAMS
16 NICHOLSON - VALLEYFIELD - TEL: 373-5551

CA SE POURSUIT!

Vente de fumée

NOTRE MARCHANDISE A ETE LEGEREMENT ENDOMMAGE PAR LA FUMEE A NOTRE MAGASIN DE LA RUE NICHOLSON

'FAUT TOUT LIQUIDER

pour faire place à la nouvelle marchandise

PRIX ENCORE PLUS COUPES JUSQU'A **75%** DE REDUCTION

SUR MARCHANDISE LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉE

- PANTALONS • MANTEAUX
- JUPES COURTES • BLOUSES
- CHANDAILS • JUPES LONGUES
- ENSEMBLES PANTALONS
- ROBES LONGUES • ROBES COURTES
- ET BEAUCOUP D'AUTRES ARTICLES • • •

TOUTE CETTE MARCHANDISE SERA EN VENTE A NOS 2 SUCCURSALES
- VALLEYFIELD
- NITRO

Claire & Margot
CONFECTION pour DAMES

CLAIRE & MARGOT INC

CONFECTION POUR DAMES

MATERNITE - TAILLES FORTES - SPORT

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

C'est votre dernière chance!

Les assistés-sociaux remettent en question le paiement des taxes municipales en deux versements

(Yvan Bélanger)

Lundi soir lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de Valleyfield le Regroupement pour la défense des droits des assistés - sociaux a présenté un mémoire aux membres du conseil relativement au paiement des taxes municipales en deux versements. Le porte parole du Regroupement a souligné lors de son intervention que la requete qui était presentee au conseil concernait une situation injuste que subissent les propriétaires assistés-sociaux.

Le but de mémoire présenté au conseil est de remettre en question le paiement des taxes municipales en deux versements puisque les propriétaires assistés-sociaux ne peuvent faire face à des versements de l'ordre de $150.00 ou $175.00 dans un mois. Ces sommes représentent en moyenne la moitié de leur prestation. Afin d'expliquer davantage leur demande, le regroupement a explique aux membres du conseil qui sont les assistés-sociaux et comment on le devient. Selon le porte-parole du groupe "

"45% des assistés-sociaux sont de ceux qui sont considérés comme inaptes au travail, c'est-à-dire, les handicapés physiques, les personnes d'un age plus avancé, les aveugles. S'intègre aussi dans ce 45% d'inaptes au travail ceux qui le sont devenus à la suite d'accidents de travail par des conditions de travail dangereuses ou carrement insalubres. On se retrouve avec l'amiantose ou la silicose ou des problèmes de coeur ou de colonne suite à des cadences accélérées dans les usines. On se retrouve sur le Bien-Etre parce que les rentes payées par la Commission des Accidents du Travail sont insuffisantes. Nous voulons travailler dans des conditions adaptées a notre situation, mais dans le système économique actuel, on ne nous donne pas le droit au travail car nous ne sommes pas rentables.

Un autre 45% environ d'assistes - sociaux est constitué de chômeurs. Dès que les propriétaires d'usines mettent la main sur une machine plus efficace, sur une amélioration technique plus rentable que des ouvriers, les comptes pour eux ne sont pas difficiles à faire entre le gagne-pain de dix ouvriers ou leur marge de profit. Ils augmentent aussi les cadences pour avoir moins de salaire à payer. Donc après avoir epuisé le chômage, on se retrouve sur le Bien-Etre.

L'autre partie des assistés-sociaux est constituée de femmes seules chefs de famille; veuves, séparées ou divorcées. Actuellement, elles n'ont aucune possibilité de gagner leur vie; les salaires qu'elles peuvent aller chercher sont presqu'engloutis dans les frais de gardienne à la semaine; au bout du compte, cela ne vaut plus la peine de travailler. Ce n'est donc pas par choix qu'on se retrouve sur le Bien-Etre.

Etant donné que vivre sur le Bien-Etre Social, ca peut arriver à n'importe qui, n'importe quand par un accident de travail, maladie subite, infirmité, divorce, on retrouve chez les assistés-sociaux des propriétaires qui doivent faire face à une situation de survie.

Prenons par exemple le cas d'une assistér-sociale de notre regroupement qui est une femme veuve chef de famille, mère de trois enfants d'âge scolaire. Après la mort de son mari, sa maison tombe claire entre ses mains à cause d'une assurance paiement que son mari s'était procurée. Ne trouvant pas de travail, cette personne a pour seule solution, le Bien-Etre Social pour combler la mince pension des veuves.

Un adulte et trois enfants a droit pour vivre par mois à $388.00. S'il y a d'autres revenus comme pension alimentaire, rente des veuves, des accidents de travail ou autres, le montant accordé par le Bien-Etre est automatiquement coupé.

Etant donné que sa maison est claire et qu'elle n'a aucun loyer à payer, le Bien- Etre coupe le montant alloué pour le loyer qui est de $85.00 maximum.

Soustrayons $388.00 loyer 85.00 = $303.00

Il reste donc $303.00 par mois à cette famille pour ce que le Ministère des Affaires Sociales appelle les besoins ordinaires (nourriture, vêtement, nécessités personnelles et domestiques, téléphone, chauffage, électricité.)

Faisons maintenant le compte: - épicerie minimum 120.00 par mois, - chauffage 70.00 par mois, - électricité 20.00 par mois, - téléphone minimum 7.20 par mois, - assurance maison 12.00 par mois, Dépenses 229.20. Soustrayons $303.00 - $229.20 - $73.80.

Il reste donc à cette famille $73.80 pour les divers comme: - réparation imprévue pour la maison, ou appareils ménagers - poêle, frigidaire) - matériel scolaire - vête - ments - assurance et essence pour l'auto, s'il y a lieu - loisirs, - etc, etc.

Alors que se passe-t-il quand un compte de taxes municipales arrive par dessus tout ça?

Les montants accordés par le Bien-Etre Social sont ridicules et nettement insuffisants. Ces montants ne permettent pas aux assistés- sociaux de vivre, mais bien de survivre.

Ce que nous demandons au conseil de ville, c'est que tous les assistés-sociaux propriétaires puissent payer leur taxes municipales au mois, comme les locataires.

Si cette mesure est acceptée, nous demandons qu'elle soit diffusée largement et qu'elle soit affichée à l'hôtel de ville, sous forme d'avis aux propriétaires assistés-sociaux".

40ième anniversaire de la caisse Ste-Cécile

(Yvan Bélanger)

Cette année, la caisse populaire Ste-Cécile célèbre son 40ième anniversaire de fondation dimanche le 3 avril prochain à compter de 3 heures au couvent des soeurs Jésus- Marie, un cocktail sera offert aux membres de cette caisse. A cette occasion, on rendra hommage aux 15 fondateurs de la caisse.

Le numéro 1 de l'information
Prenez votre place au Soleil
LE SOLEIL

JEAN A. PARE
Podiatre - Podriatrist
Spécialiste du pied
186 Maden
Valleyfield 373-4666
Membre de la Corporation et de l'Ordre des Podiatres du Quebec.



MAINTENANT OUVERT
COMPTOIR LAITIER
DAIRY BAR
MELOCHEVILLE
★ CREME MOLLE
★ BANANA SPLIT
★ MILK SHAKE
15 BLVD HEBERT MELOCHEVILLE
(à côté Epicerie Dépanneur Richard)



SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920
LOUIS J. HEBERT, D.D..
DENTUROLOGISTE
Dentiers - Partiels
(Assistés sociaux acceptés)
19 COSSETTE, VALLEYFIELD

OUVERTURE 7 AVRIL '77
Yves Rochon Sport
106 ELLICE
BEAUHARNOIS 429-3435

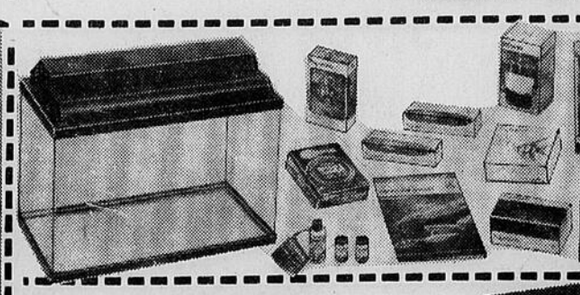


•BICYCLETTES C.C.M.
"Vente et Réparation"
EQUIPEMENT DE SPORT
•TENNIS •BASEBALL
Venez voir nos prix!
N.B. REDUCTION AUX EQUIPES

J.P.GERVAIS
63 ELLICE BEAUHARNOIS 429-3784
SPECIALISTE EN DECORATION
DEPUIS 27 ANS A VOTRE SERVICE
CONFECTIONNONS DRAPERIES RIDEAUX DE TOUS GENRES
MARCHANDISE EN MAGASIN SERVICE 48 HRES.
DRAPERIES • RIDEAUX • PAPIER PEINT • POLES • FOURNITURES DE MAISON • COUVRE-LITS • ETC.
POLYESTER 105"
SALON OU CHAMBRE
$4.49 vge A $5.49 vge
Beau choix de couleur
10% REDUCTION sur tous les COUVRELITS
en magasin et sur commande
Jusqu'à Pâques

AU COIN DES PETITS ANIMAUX
vous offre la plus
GRANDE VENTE
JAMAIS OFFERTE PAR UN PET SHOP DANS LA REGION
NOUS VENONS D'AGRANDIR ET NOUS DEVONS BAISSER NOTRE INVENTAIRE CAR ON A TROP DE MARCHANDISE
Nous avons en magasin pour PAQUES
•POUSSINS
•CANARDS
•LAPINS VIVANTS
Nous avons les fameux produits
HAGEN™
•QUALITE SUPERIEURE POUR PETITS ANIMAUX
EXTRA-SPECIAL DE PAQUES
PERROQUETS
—3 VARIETES—
•ALBINO COCKTIEL
•QUAKER
•PLUME HEAD
TOUTES LES CAGES AU MOINS 10% RABAIS
Spécial de Pâques Ensemble 8 pièces pour PERRUCHES
VALEUR $30.68 Spécial $22.95
CHOIX DE 4 CAGES
avec l'achat d'un ENSEMBLE VOUS POUVEZ OBTENIR UNE PERRUCHE
Val. $9.95 $7.95
Spécial de Pâques ENSEMBLE COMPLET
AQUARIUM 10 GALS
MODELE A-1481
VALEUR $44.95 Spécial $37.95
aussi disponible 5½ GALS EQUIPE Valeur $34.95 $27.95
Spécial de Pâques
ENSEMBLE COMPLET
AQUARIUM 15 GALS
MODELE A-1482
VALEUR $54.85 $47.95
POUR AQUARIOPHILE AVANCE!
23 GALS—30"x12"x15"
TOUT EQUIPE AVEC FILTREUR MOTORISE 3 STAGES
VALEUR $99.95 Spécial $87.95
Spécial de Pâques AQUARIUMS
TOUTES GRANDEURS
RABAIS 20%
PET SHOP
AU COIN DES PETITS ANIMAUX
Mme Michele Powell, prop.
PLAZA K-MART dans le mail face don quichotte VALLEYFIELD (NITRO) 371-1464
Nous nous réservons le droit de limiter les quantites dans tous les items et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression.













«MOI JE FAIS CONFIANCE À IGA»

SOUPES AYLMER
TOMATES OU LÉGUMES
5 Btes 10 oz. 1.00

CONFITURES IGA
FRAISES OU FRAMBOISES
(AVEC PECTINE)
Pot 24 oz. 89¢

FROMAGE IGA
CANADIEN TRANCHÉ
Pqt 8 oz. 65¢

PAPIER DE TOILETTE
WHITE SWAN
(1 ÉPAISSEUR)
Pqt de 4 roul. 89¢

KIK-COLA
(BOUTEILLES CONSIGNÉES)
4 Bout. 30 oz. 1.00

BIFTECK DE RONDE
DÉSOSSÉ - TRANCHÉ COMPLÈTE
OU **RÔTI DE CROUPE**
COUPE DU BAS
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE
LB 1.06

BIFTECK DE SURLONGE
LB 1.56

RÔTI OU BIFTECK
DE POINTE DE SURLONGE
LB 1.56

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE
Pqt 1 lb. 87¢

GIGOT D'AGNEAU
CONGELÉ NOUVELLE-ZÉLANDE
COMPLET OU GROS BOUT
LB 1.28

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE
LB 88¢

POMMES DE TERRE DE TABLE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CANADA NO. 1
SAC 20 LB 1.29

CHOUX VERTS
DES E.U.
CANADA NO. 1
LB 26¢

POMMES ROUGES DÉLICIEUSES
DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE
Sac 3 lb 89¢

CHICORÉE ET ESCAROLE
DES E.U.
LB 39¢

CHAMPIGNONS BLANC-NEIGE
CANADA NO. 1
½ LB 69¢

COCKTAIL DE FRUITS
DEL MONTE
E.U. DE FANTAISIE
Bte 28 oz. 65¢

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
HEINZ
Bte 19 oz. 29¢

FÈVES IGA
JAUNES OU VERTES COUPÉES
CANADA DE CHOIX
3 Btes 19 oz. 89¢

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
LAVO
Cont. 128 oz. 79¢

ESSUIE-TOUT
WHITE SWAN
Pqt de 2 roul. 99¢

Un casse-croûte, c'est bien !



Marie-Paule Green
Directrice Service aux Consommateurs

Plusieurs personnes ont des préjugés à propos du casse-croûte ou des aliments de casse-croûte. Il ne s'agit pas toujours d'un rapide café et d'un beigne à la course. Au lieu de ceci, il faut constituer un casse-croûte qui vous fera du bien au lieu du mal et qui vous offrira plus que des calories. Au milieu de la journée, vous pouvez très bien manger du fromage avec des biscuits au blé entier, du raisin et du céleri, des bâtonnets de légume ou de fruit. Pour les enfants, essayez ce casse-croûte rapide et facile à faire.

CASSE-CROÛTE NUTRITIF

½ tasse beurre d'arachides (crémeux ou granuleux)
2 cuil. à table de lait en poudre écrémé
2 cuil. à table de miel
2 cuil. à table de raisins
Noix de coco rapée

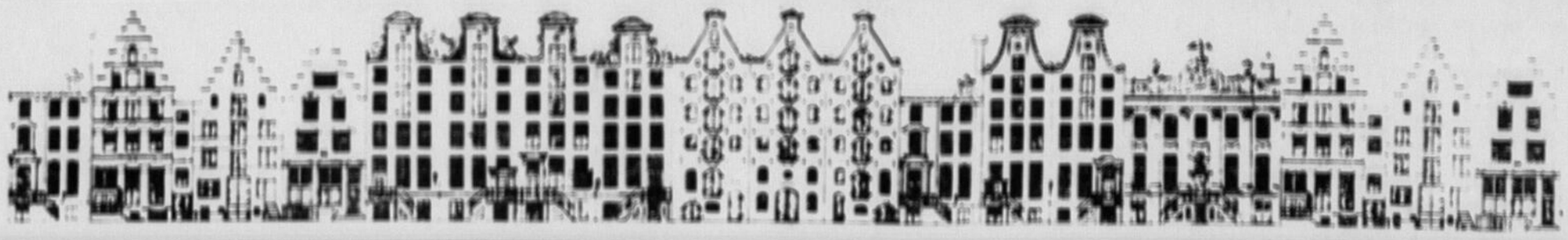
Mélangez le beurre d'arachides, le lait écrémé en poudre, le miel et les raisins. Formez en bûche. Roulez dans la noix de coco et réfrigérez. Chaque tranche est délicieuse et nutritive.

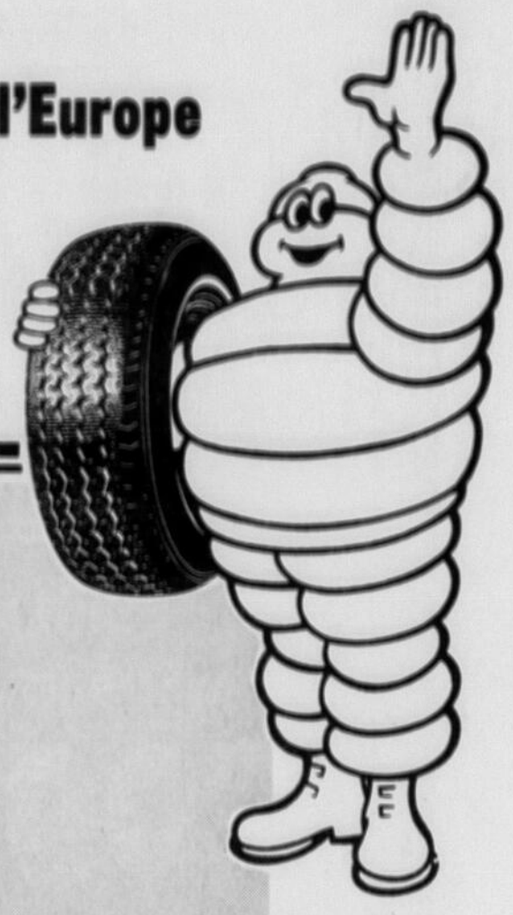
Mme Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs !
Écrivez à Hudon et Beaudelin Ltée, 11281 Albert-Hudon, Mt. Nord. P.Q. H1G 3J5

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 AVRIL '77 ● NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

IGA un amour de marché

Dans les milieux de l'industrie touristique, on dit que 1977 sera l'année de l'Europe













ROGER GAGNIER AUTO

vous dit que 1977 sera

L'ANNEE des PRESTIGIEUSES EUROPEENNES

ET DES FORMIDABLES PNEUS DE HAUTE QUALITE

MICHELIN

Le choix du consommateur averti

MICHELIN a développé dans le domaine du radial une technique encore inégalée

MICHELIN ne fabrique pas de sous-produits, mais uniquement des produits de haute qualité

MICHELIN nous les avons pour toutes les voitures camions,appareils lourds de $14 à $14,000.

Si vous recherchez:

- ☐ Freinage sûr
- ☐ Sécurité accrue
- ☐ Douceur de roulement
- ☐ Grande durabilité
- ☐ Economie à l'usage
- ☐ Tenue de route exceptionnelle

MICHELIN

Roulez à l'enseigne de la qualité!

5 NOMS DE PRESTIGE

chez un seul concessionnaire

ROGER GAGNIER AUTO

1977

C'est surement pour vous l'année où vous roulerez en prestigieuse européenne

.... où à tout le le moins sur les prestigieux européens

MICHELIN

ROGER GAGNIER AUTO

VENDEUR AUTORISE

MICHELIN• FIAT • VOLVO • SAAD • MERCEDES-BENZ

243 DUFFERIN VALLEYFIELD 373-4194